

Djamel Kaouane, ministre de la Communication :

«La migration clandestine n'est qu'une solution dramatique pour tous ceux qui font face aux difficultés de la vie»

Page 18

Douanes

Saisie de 1305 kg de cocaïne et plus de 4 millions d'euros en 2018

Page 18

L'ECHO
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Lundi 28 janvier 2019
22 Djoumada El Aouel 1440 - N° 2004 - Algérie : 10 DA / 1 €



AL SALAM BANK

السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Pour préserver les acquis liés à la stabilité et au développement

Les appels à la continuité se poursuivent

>> Lire page 3

Lors de son entretien accordé à Radio M



Ali Guediri fait le point sur ses relations avec l'ex-DRS

Page 4

PIB

Une croissance globale de 0,8% au 3^e trimestre 2018

Page 7

62^e anniversaire de la grève des 8 jours



Quelle lecture peut-on en faire ?

Page 14

L'Echo Sportif

Algerian Olympic and Sports Awards - 4^e édition

Riyad Mahrez et Lamya Matoub sacrés

EN

Tahrat blessé, une aubaine pour Mandi

Pages 21 & 23

Coopération algéro-tunisienne dans le domaine des TIC

«D'importantes avancées enregistrées», souligne Houda-Imane Faraoun

La coopération entre l'Algérie et la Tunisie a enregistré d'«importantes avancées» dans le domaine de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a indiqué, hier, à Alger, la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Houda-Imane Faraoun. «Nous avons discuté du travail déjà accompli par l'Algérie et la Tunisie et apprécié les importantes avancées enregistrées en matière de coopération dans le domaine de la Poste et des TIC», a déclaré Faraoun lors d'un point de presse conjoint avec son homologue tunisien, Anouar Maârouf, à l'issue des travaux de la 3^e session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans les domaines de la Poste et des TIC...

>> Lire page 5



Tamanrasset

Un terroriste se rend aux autorités militaires

Un terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2011, s'est rendu, ce samedi, aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces l'ANP, un terroriste s'est rendu, hier, aux autorités militaires à Tamanrasset - 6^e RM.

Il s'agit du dénommé «Ben Taleb Ferrah», dit «El Chaanbi», qui avait rallié les groupes terroristes en 2011. Ledit terroriste était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni», a-t-on précisé de même source. «Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Tamanrasset - 6^e RM, une cache d'armes et de munition contenant, un canon antichars de calibre 82 mm, un missile de type GRAD BM-21 de calibre 122 mm, une mitrailleuse lourde de type KPV de calibre 14.5 mm, 8 obus de mortiers de calibre 82 mm, 6 grenades, ainsi que 2 caisses, 2 chaînes de munitions et 600 balles de calibres 14.5 mm», a-t-on ajouté. «Ces opérations menées sur le terrain viennent renforcer la dynamique de résultats positifs réalisés par les Forces de l'ANP, et dénotent de leur permanente veille et disponibilité, à travers l'ensemble du pays, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité», a-t-on souligné.



Constantine

Arrestation de 2 éléments de soutien aux groupes terroristes



Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a arrêté, ce samedi, à Constantine, 2 éléments de soutien aux groupes terroristes à Constantine, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 26 janvier 2019, 2 éléments de soutien aux groupes terroristes à Constantine», a noté la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné de l'ANP «a appréhendé, à Maghnia (wilaya de

Tlemcen, 2 narcotrafiquants et saisi 48 kg de kif traité, tandis qu'un autre détachement combiné de l'ANP a saisi, à Béchar - 3^e RM, 26 kg de la même substance détenus par 4 narcotrafiquants à bord de 2 véhicules touristiques», a ajouté le communiqué. En outre, un détachement de l'ANP «a saisi, à Bordj Badji Mokhtar, 13 000 litres de carburant, alors que 216 unités de différentes boissons ont été saisies à Biskra. De même, 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Aïn Guezam et Tlemcen», a conclu la même source.

Béjaïa

Arrestation de 3 trafiquants d'immigrants clandestins

Trois trafiquants d'émigrants clandestins ont été arrêtés récemment par la Police judiciaire de Béjaïa, qui les a confondus à l'issue d'une large enquête menée entre Oran et Béjaïa, et qui a révélé leur implication présumée au moins dans deux opérations y afférentes, indique-t-on, ce dimanche, dans un communiqué émanant de la sûreté de wilaya. Agissant sur renseignement, les policiers ont placé sous surveillance, puis arrêté un individu (31 ans), qui a vite fait d'avouer ses forfaits en reconnaissant avoir participé dans l'organisation, à partir de Béjaïa, de voyages clandestins, d'abord en direction des côtes oranaises, puis dirigés ultérieurement vers le littoral espagnol et le territoire français, explique-t-on de source sécuritaire. Les candidats au voyage clandestin étaient réunis à Béjaïa puis transférés à Oran, moyennant, un paiement de 300.000 DA par personne, ajoute le documenté, soulignant que 29 «immigrants» ont été transférés ainsi dans une même opération, mais effectuée en deux temps. Ultérieurement, une seconde sortie a été programmée et mise en œuvre, avec à son actif 26 candidats à l'émigration clandestine dont 20 de Béjaïa, mais le périple, à bord d'une grande barque n'est pas allé à son terme. La surcharge et la menace de coulage de cette dernière en plein mer a résolu, finalement, les organisateurs à rebrousser chemin et débarquer 6 personnes au point de départ avant de reprendre le



large. Seulement aux larges des côtes oranaises, le voyage a pris fin définitivement, stoppé net par les gardes-côtes qui ont mis fin à l'aventure. Déférés devant le parquet, près la cour de Béjaïa, les trois mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

Malia S.

El Tarf

Un mort et 5 blessés dans un accident de la circulation à Sidi Kaci

Une personne a péri et cinq autres ont été grièvement blessées, dans un accident de la circulation à Sidi Kaci, dans la commune de Ben M'Hidi (El Tarf), ont annoncé, ce dimanche, les services de la Protection civile. L'accident s'est produit en matinée à la suite du dérapage d'un bus de transport des voyageurs assurant la ligne Oran-El Tarf, à l'entrée de la localité de Sidi Kaci, a précisé la même source, soulignant que la victime, (22 ans) est décédée sur place. Les blessés, trentenaires pour la plupart sont quant à eux originaires des wilayas de Relizane, Aïn Defla et Oran, a-t-on noté, indiquant qu'ils ont été transférés au service des urgences de la ville de Ben M'Hidi et à l'hôpital Ibn Roched d'Annaba. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on conclu.

Asphyxie au monoxyde de carbone

Un mort et 50 autres personnes secourues en 24 heures

Une personne est décédée, des suites de l'inhalation accidentelle de monoxyde de carbone émanant d'un réchaud, dans la wilaya de Djelfa, alors que 50 autres, incommodées par l'inhalation du même gaz, ont été secourues, au cours des dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi, ce dimanche, par les services de la Protection civile. Ce dernier décompte porte à 47 le nombre de morts dans les mêmes circonstances, alors que 494 autres ont été secourues depuis le début de l'année en cours. S'agissant de l'état des axes routiers où les opérations de déneigement sont en cours, suite aux dernières intempéries, la même source signale que 9 routes demeurent difficiles d'accès ou coupées à la circulation à travers les wilayas de Bouira (3), Tizi-Ouzou (3) et Jijel (3).

M. S.

Alger

10 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone secourues à El Harrach

Dix personnes dont (9 femmes et un enfant) ont été victimes, ce samedi, d'une intoxication au monoxyde de carbone dans un bain maure à El Harrach (Alger) aux environs de 15h30, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile d'Alger, a indiqué le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Les victimes ont été secourues sur place avant leur évacuation vers le CHU Salim-Zemirli, a-t-il précisé.

Pour préserver les acquis liés à la stabilité et au développement Les appels à la continuité se poursuivent

Mettant en avant les réalisations et les acquis liés à la stabilité et au développement du pays, les partisans de la continuité multiplient leurs appels en direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour qu'il se porte candidat à la présidentielle du 18 avril prochain et puisse ainsi poursuivre son œuvre de construction des institutions de l'Etat.

Plusieurs partis politiques ont ainsi salué la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 18 avril, se félicitant du respect des rendez-vous électoraux permettant au peuple algérien d'exercer sa souveraineté populaire. Ils ont également plaidé pour que l'étape prochaine soit une opportunité pour consacrer une vision réformatrice globale et une transition fluide et continue entre les générations, réitérant leur position de principe en faveur de la continuité et en appui au chef de l'Etat dans le but de sauvegarder les acquis réalisés, renforcer le processus du développement économique et social, approfondir les réformes et consacrer l'ancrage démocratique de l'Etat de droit. Pour ce faire, les différents acteurs politiques sont appelés à contribuer sérieusement et efficacement à la promotion du débat politique et au succès de la prochaine échéance électorale. A ce titre, le FLN estime que la décision du président de la République vient mettre fin à une polémique observée sur la scène politique et ajoute que le respect des délais constitutionnels est une conséquence logique d'un système institutionnel instauré par le Président Bouteflika. Le vieux parti estime, en outre, que la convocation du corps électoral constitue un «message fort» à tous ceux qui doutent du processus électoral en Algérie et ceux qui ont misé sur un retour à la case départ. «L'Algérie est aujourd'hui un Etat de droit, fort de ses institutions, le temps des transitions est révolu», note le FLN qui appelle le Président Bouteflika à poursuivre son action à la tête du pays pour «une Algérie digne et fière, une Algérie forte, unie et réconciliée». Le même son de cloche a été également entonné par le parti TAJ qui a appelé une nouvelle fois, par la voix de son président Amar Ghoul, le président de la République à continuer à diriger le pays en se portant candidat pour l'élection présidentielle. Emboitant le pas à ses deux alliés, le Rassemblement national démocratique (RND) a réitéré également son appel en direction de l'actuel chef de l'Etat à se porter candidat et poursuivre le processus de développement national. Dans le même temps, le secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia, a expliqué que «le respect des délais et le retour au choix du peuple font partie des traditions qui étaient toujours défendues par le Président Bouteflika, précisant que «si le RND a appelé à la candidature de Bouteflika, cela voudrait dire aussi que nous étions pour la tenue des élections présidentielles dans les délais constitutionnels». Cette démarche s'inscrit, faut-il le souligner, en droite ligne avec le discours développé, en maintes occasions, par le chef de l'Etat qui n'avait

pas manqué d'appeler les citoyens algériens à défendre les acquis et les réalisations et à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région. L'Algérie qui a pu sauvegarder sa stabilité, sa sécurité et sa souveraineté, milite en faveur d'un monde de paix et de stabilité, notamment, dans son environnement arabo-africain et déploie, à cet égard, de sérieux efforts pour apporter des solutions aux conflits et unifier les rangs afin que la paix et la stabilité règnent dans notre espace au profit des peuples de la région. Le chef de l'Etat s'est dit «convaincu que les enfants de notre peuple sauront conjuguer leurs efforts en faveur de l'ancrage des valeurs de démocratie et de justice sociale, de l'approfondissement des principes de liberté individuelle et collective et de la promotion de la femme en s'attelant au travail dans tous les domaines de développement afin de se prémunir des crises économiques et financières qui marquent les relations entre les pays».

Le vieux parti estime, en outre, que la convocation du corps électoral constitue un «message fort» à tous ceux qui doutent du processus électoral en Algérie et ceux qui ont misé sur un retour à la case départ

La classe politique, dans ses différentes composantes, n'a pas manqué ses sorties médiatiques ce week-end pour appeler aussi bien les partis politiques, les personnalités nationales et la société civile à faire prévaloir la sagesse, loin des intérêts personnels et partisans, pour contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle, considérée comme un événement politique majeur pour l'avenir du pays. Il s'agit d'agir d'un commun accord dans un climat serein pour faire face à toute tentative visant à ébranler la stabilité et la sécurité du pays. Ainsi, de nombreux partis politiques ont saisi cette opportunité pour réitérer leur appel au Président Bouteflika à poursuivre sa mission à la tête du pays en se portant candidat à la présidentielle 2019. Ils ont également plaidé pour la nécessité de parvenir à un consensus national afin de relever les défis à même d'édifier l'Algérie sous la direction du président de la République. Cependant, même si le Président Bouteflika ne s'est pas encore prononcé sur le sujet, il n'en demeure pas moins qu'il reste, de l'avis, de nombreux acteurs politiques, l'homme de la situation



pour assurer la continuité du développement et la stabilité de l'Algérie dans un environnement régional très agité. A ce titre, de nombreux acteurs politiques ont fait admettre que c'est grâce à l'actuel chef de l'Etat que l'Algérie a surmonté de nombreuses épreuves qui ont failli causer l'écroulement, d'où la nécessité de consacrer l'entente nationale et de resserrer les rangs en vue de contrecarrer toute menace externe. Ils ont relevé également la détermination de l'Algérie face aux tentatives d'implication de son armée dans des conflits en dehors du territoire nationale, particulièrement au Mali et en Libye, et de l'amener à jouer le rôle du gendarme dans la région avec un financement sur le Trésor public est un choix stratégique qui a des conséquences aux plans interne et externe. Les chefs de partis ont estimé, à cet égard, que l'Algérie a œuvré depuis plus d'une décennie, à vaincre le terrorisme et ce, grâce à la politique de réconciliation nationale initiée par la Président Abdelaziz Bouteflika avec une vision éclairée des enjeux réels dont est témoin le monde actuel. Ils ont estimé que les mutations politiques, sociales, économiques et sécuritaires que connaît l'Algérie nécessitent une «réplique intelligente» en vue de préserver la stabilité du pays et l'unité de son peuple. La classe politique a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de placer l'intérêt du pays au-dessus de toute considération, rappelant que l'Algérie a réussi à relever tous les défis et crises avec courage, appelant à agir positivement face aux défis actuels et futurs, notamment, celui du parachèvement de l'édification d'un Etat moderne. Elle a appelé également à engager un débat

national impliquant tous les acteurs et à dépasser les conflits politiques pour permettre au pays de faire face aux effets de la chute des prix du pétrole, considérant que la situation actuelle exige l'ouverture d'un débat national responsable loin des tiraillements partisans étroits. Pour de nombreux acteurs politiques, la conjoncture sensible que traverse le pays exige un rapprochement entre toutes les franges du peuple algérien et la classe politique en vue de relever les défis qui se posent, dont, notamment, la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité nationale et les intérêts suprêmes du pays. Ils ont, en outre, exhorté la classe politique à faire preuve de sagesse et à éviter des déclarations susceptibles d'envenimer la situation. Le chef de l'Etat avait affirmé, à ce propos, que le consensus et l'unification des forces ont constitué l'objectif principal qui a permis de rétablir la quiétude dans notre pays et d'accomplir de nombreuses réalisations sur tous les plans, au service du peuple algérien. Il s'agit également de mener à bien la bataille du développement dans une conjoncture marquée par de multiples pressions extérieures et principalement par une chute vertigineuse des cours du pétrole, ce qui exige de tous les Algériens, quels que soient leurs postes et fonctions, de mettre à profit tous les atouts et toutes les capacités pour relever ce défi, avait souligné le président de la République. Le développement, la souveraineté et l'indépendance ainsi que toutes les valeurs de notre peuple, impliquent de renforcer l'Etat de droit qui exige à son tour de promouvoir le consensus national et de resserrer les rangs face aux défis du monde contemporain. De ce fait, le chef de l'Etat avait appelé toutes les franges de la société algérienne à soutenir les institutions de l'Etat en vue de réaliser les objectifs du développement. Il avait également exhorté le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques à la solidarité, à la mobilisation et à l'unification des rangs afin de mener à bien la bataille du développement et préserver l'indépendance financière de l'Algérie et de sa souveraineté sur le plan économique. Il s'agit, pour le peuple algérien, de se serrer les coudes afin de préserver l'unité nationale et la stabilité du pays, des acquis chèrement réalisés après un lourd tribut, grâce à la politique de réconciliation nationale dont le président de la République a été le principal artisan. Il s'agit pour autant de dégager une feuille de route visant à protéger le pays des dangers qui menacent sa sécurité et sa stabilité.

T. Benslimane



Lors de son entretien accordé à Radio M Ali Guediri fait le point sur ses relations avec l'ex-DRS

Lors de sa première sortie médiatique accordée à l'émission politique Offshore proposée par Radio M et le HuffPost Algérie, en parallèle avec l'annonce officielle de sa candidature à la présidentielle d'avril 2019, le général-major à la retraite avait levé le voile sur ses relations avec l'ancien homme fort du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) Mohamed Mediène, alias Toufik, affirmant «qu'il était en contact avec lui et qu'il entretenait simplement le même genre de relations qu'avec les anciens du corps».

Interrogé sur la nature de sa relation avec le GCA à la retraite Toufik, Ghediri a souligné qu'il a été directeur central des personnels au ministère de la Défense nationale (MDN) pendant 15 ans et que le général Toufik était, pendant plus de 25 ans au DRS. Il est donc normal qu'il y ait eu une relation professionnelle entre eux. A la question relative au soutien de l'ex-patron du DRS à la candidature de Ghediri, il répondra que «c'est ma conscience, ma conviction et mes opinions qui me guident». Il a précisé, par ailleurs, que le général Toufik avait appris sa candidature à travers la presse, comme tous les Algériens, a-t-il martelé à Radio M et Huffpost Algérie. «Je constate que les choses vont dans le bon sens concernant la collecte des signatures nécessaires à ma candidature». Général-major à la retraite depuis 2015, Ali Ghediri a servi pendant 42 ans au sein de l'Armée populaire nationale (ANP). Confiant quant à la collecte du nombre de signatures nécessaires à sa candidature, il dira que «j'étais pessimiste au début, mais je suis vite devenu optimiste, mieux encore, je suis devenu opti-

miste plus qu'il n'en faut parce que je constate que les choses marchent bien concernant la collecte des signatures nécessaires pour ma candidature». L'ancien officier supérieur a précisé qu'il s'appuyait sur le soutien du peuple. «Le très fort appareil sur lequel je m'appuie, c'est le peuple. Je suis un enfant de ce peuple et le temps n'est pas un facteur aussi important pour que je me fasse connaître auprès de lui» a-t-il dit. Concernant le volet économique, le candidat a également évoqué plusieurs questions dont la convertibilité du dinar algérien, le système des subventions et la problématique du gaz naturel et des énergies renouvelables en Algérie. Il a, notamment, évoqué le cas des retraités de l'armée, qu'il a eu à traiter entre 2013 et 2015 et dont il assume les décisions qu'il avait prises. «Si je m'étais trompé ou causé du tort, cela aurait pu être corrigé depuis, cela prouve que je ne suis pas responsable de la situation», a-t-il affirmé. Rappelons qu'Ali Ghediri était l'invité de Radio M et du Huffpost Algérie, ce samedi 26 Janvier.

Yasmine Derbal



Ph. L'Echo d'Algérie ©

Santé

Hasbellaoui insiste sur le «respect des droits» des malades conformément à l'éthique de la profession



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a insisté sur la nécessité de «respecter les droits» du patient conformément aux règles d'éthique et de déontologie de la profession. Présidant samedi, une rencontre, première du genre, des directeurs et gestionnaires d'établissements hospitaliers privés, exer-

çant dans différentes spécialités sur l'ensemble du territoire national, le ministre a estimé que «le secteur privé avait considérablement évolué ces derniers temps, et était devenu une offre de soins supplémentaire et complémentaire du secteur public non négligeable». Il a également souligné que «le service de santé ne peut pas être

accompli et considéré comme une opération commerciale», mais comme «un service public par excellence».

Ceci, même s'il est «délégué au secteur privé et demeure réglementé et soumis aux règles d'éthique et de déontologie qui en font une profession noble et distinguée et placent la dignité et l'intégrité du patient ainsi que la préservation de sa vie privée et de ses droits parmi leurs objectifs les plus élevés», est-il ajouté.

A ce propos, Hasbellaoui a mis en évidence des axes explicitement consacrés par la nouvelle loi sanitaire, dont l'encadrement et l'intégration du secteur privé dans le réseau de soins national, la mise au point d'un système national d'information sanitaire comprenant, notamment, le dossier médical électronique du patient ainsi que les dossiers de gestion des activités de tous les établissements privés. En outre, il a souligné la nécessité de «considérer le secteur privé comme une source complémentaire» dans le système d'information sanitaire, notamment la déclaration des maladies obligatoires (alerte et veille sanitaire), tout en plaidant pour «l'échange d'expériences» avec le secteur public. Le droit du malade à l'information, l'intégration du secteur privé dans les opérations de jumelage et de télé-

médecine, l'implication de celui-ci dans la préparation de textes réglementaires concernant son organisation et son fonctionnement, ainsi que la communication obligatoire des bilans des activités et des perspectives de développement, ont également été préconisées. De même que «l'engagement obligatoire» des praticiens du secteur privé dans des programmes de formation continue, ainsi que leur participation aux activités de garde et des urgences et l'envoi, dans les délais, des estimations des besoins du secteur privé en produits pharmaceutiques et fournitures médicales à la Pharmacie Centrale des hôpitaux (PCH). Le ministre a, en outre, recommandé de «remédier à toutes les lacunes» relevées lors des différentes opérations d'inspection en matière de gestion des produits pharmaceutiques ainsi que «l'ouverture de registres légaux, le respect des cahiers des charges et la déclaration obligatoire des personnels». Enfin, Hasbellaoui a déclaré que «l'année 2019 permettra de développer une vision commune de l'avenir avec tous les acteurs afin d'établir les nouvelles bases législatives et réglementaires destinées à fournir des services de santé de haute qualité au profit des générations futures».

Conseil de la nation

Les nouveaux membres installés demain

Le Conseil de la nation tiendra, demain, une séance plénière consacrée à l'installation des nouveaux membres du Conseil suite aux élections, organisées le 29 décembre dernier, pour le renouvellement partiel des membres de cette chambre haute du Parlement algérien. L'installation des nouveaux membres du Conseil de la nation intervient conformément aux dispositions de l'article 130, alinéa 1 de la nouvelle Constitution qui stipule que «la législature débute de plein droit le quinzième (15^e) jour

suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel». Dans l'attente de la désignation des membres du tiers présidentiel, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Conseil constitutionnel avait proclamé, le 14 janvier dernier, les résultats définitifs de ces élections, remportées par le parti du Front de libération nationale (FLN) qui a obtenu 32 sièges, suivi du RND (10 sièges), les indépendants (3 sièges), le FFS (2 sièges) et le Front El-Moustakbal (1 siège).



Coopération algéro-tunisienne dans le domaine des TIC «D'importantes avancées enregistrées», souligne Houda-Imane Faraoun

La coopération entre l'Algérie et la Tunisie a enregistré d'«importantes avancées» dans le domaine de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a indiqué, hier à Alger, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda-Imane Faraoun.

«**N**ous avons discuté du travail déjà accompli par l'Algérie et la Tunisie et apprécié les importantes avancées enregistrées en matière de coopération dans le domaine de la Poste et des TIC», a déclaré Faraoun lors d'un point de presse conjoint avec son homologue tunisien, Anouar Maârouf, à l'issue des travaux de la 3^e session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans les domaines de la Poste et des TIC. Parmi ces avancées figurent, notamment, «la réalisation de centres d'échange postaux au niveau des frontières des deux pays», a-t-elle relevé, considérant ce volet comme étant une «priorité» pour l'Algérie et la Tunisie.

«L'autre axe important discuté avec la partie tunisienne est celui relatif au réseau satellitaire. Nous allons œuvrer pour que la Tunisie bénéficie du satellite de télécommunications algérien Alcomsat-1», a-t-elle ajouté. La ministre a indiqué avoir abordé avec la partie tunisienne la coopération dans le domaine des réseaux de câbles en fibre optique sous-marins, estimant qu'un rapprochement des deux infrastructures «permettra de réduire les coûts de connexion de l'Afrique avec le reste du monde». «Concernant les câbles sous-marins où chacun des pays dispose de ses propres infrastructures, le rapprochement des deux infrastructures permettra de réduire les coûts de connexion de l'Afrique avec le reste du monde, notamment avec l'Europe», a-t-elle estimé. De son côté, le ministre tunisien a indiqué que la 3^e session du Comité technique mixte algéro-tunisien a été l'occasion «d'échanger autour de sujets qui concernent les deux pays, des perspectives de coopération et de leurs positions sur des sujets internationaux». «Cette session est venue renforcer davantage les relations bilatérales entre les deux pays, notamment les relations stratégiques dans le domaine de la Poste et de l'économie numérique», a-t-il ajouté. Maârouf a plaidé en faveur d'un renforcement de la coopération bilatérale, particulièrement en matière technologique et de l'utilisation

mutuelle des infrastructures dédiées à la fibre optique dont disposent les deux pays. «Nous nous sommes mis d'accords pour que l'Algérie et la Tunisie bénéficient de leurs infrastructures respectives, en ce qui concerne les réseaux en fibre optique», a-t-il dit.

Il a relevé que la Tunisie «bénéficiera» des réseaux en fibre optiques algériens, notamment des projets de réalisation d'un réseau en fibre optique transsaharien (reliant l'Algérie à l'Afrique) et d'un autre réseau en fibre optique sous-marin reliant l'Algérie à l'Europe, tandis que «l'Algérie va bénéficier notamment du réseau Internet déployé en Tunisie», a-t-il ajouté. Le ministre tunisien a indiqué que cette rencontre a été l'occasion de procéder à une évaluation de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux pays et le suivi des recommandations issues de la 2^e session de ce comité qui s'est tenu le 13 et 14 mars 2016 à Tunis. Plusieurs sujets ont été à l'ordre du jour de cette session, à l'instar de la coopération dans le domaine postal, les technopoles, la gestion des fréquences dans les zones frontalières, les infrastructures et services de télécommunication, ainsi que le développement de l'économie numérique.

La 3^e session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la Poste et des TIC s'inscrit conformément aux recommandations de la 21^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis, le 9 mars 2017.

Les frais d'itinérance ou Roaming de l'utilisation du téléphone mobile seront supprimés entre les deux pays

Les frais d'itinérance ou Roaming de l'utilisation du téléphone mobile seront supprimés entre l'Algérie et la Tunisie, ont annoncé, hier, à Alger, les ministres du secteur de la Poste et télécommunications des deux pays. «Nous avons décidé d'encourager les autorités de régulation des deux pays à inciter les



Ph. : L'ECHO d'Algérie ©

opérateurs de téléphonie mobile à mettre les dispositifs techniques et les négociations commerciales nécessaires pour que leurs échanges soient transparents par rapport aux clients qui voyagent des deux côtés des frontières sans devoir payer plus pour le roaming et d'être obligé d'effectuer un quelconque changement sur leurs appareils téléphoniques», a indiqué la ministre, Houda-Imane Faraoun, lors d'un point de presse avec son homologue tunisien Anouar Maârouf, à l'issue des travaux de la 3^e session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la Poste et des TIC. De son côté, le ministre tunisien a exprimé «la volonté commune des deux pays de supprimer le Roaming, c'est-à-dire de créer ce qu'on appelle le One Network Area qui permettra aux citoyens des deux côtés de

la frontière de se sentir chez eux».

Les Algériens et Tunisiens détenteurs d'un forfait voix et data «pourront donc utiliser, à l'avenir, leurs téléphones en Algérie et/ou en Tunisie sans payer de frais supplémentaires», a-t-on expliqué auprès de responsables du ministère. Selon eux, tous les appels émis depuis les deux pays «devaient être traités comme des appels nationaux». Le Roaming permet à l'abonné d'un réseau téléphonique d'utiliser son téléphone dans un autre pays, grâce à des accords entre les opérateurs. Lorsqu'on passe une frontière, le téléphone se connecte automatiquement au réseau partenaire de l'opérateur téléphonique dont on dépend. Il s'agit d'un service payant, dont les tarifs, jugés souvent excessifs, sont variables d'un opérateur à l'autre.

Houda H. / Ag.

«Companies to Inspire Africa 2019» «Bomare Company» distinguée comme modèle de succès sur le marché africain



Encore une fois, le produit algérien fait ses preuves et se voit distinguer à l'international. Il s'agit de «Bomare Company» qui a été primé par London Stock Exchange Group, une récompense qui prouve si besoin

est que les produits «made in bladi» ont plus d'un tour dans leur sac. Leader, depuis 2001, dans le domaine de l'industrie électronique algérien et premier opérateur algérien exportateur de produits électroniques vers le

continent européen, «Bomare Company» se dit, aujourd'hui, «fière» d'être distinguée comme «modèle» de succès sur le marché africain par un rapport novateur qui a été rendu public récemment par LSG. Pour le directeur général de «Bomare Company», cette distinction atteste les performances «exceptionnelles» accomplies par notre entreprise durant ses 18 ans d'existence sur le marché algérien de l'industrie électronique et témoigne également du travail «acharné» et du dévouement dont font preuve les employés. «Notre vision stratégique est de développer notre activité au niveau international dans un premier temps», a indiqué Ali Boumédiène, cité dans un communiqué de presse, affirmant, au passage, que «Bomare Company» a défini depuis la création de la compagnie, une stratégie pour fabriquer les produits, les «exporter» vers l'Europe et «développer» les activités en Afrique, plus tard. Il s'agit, en effet, d'une vision que l'entreprise «continue» de poursuivre en prévoyant de multiplier par deux la taille de son usine en vue d'atteindre 30.000 m² dans les années à venir pour un coût de 50 millions de dollars environ, ce qui permet une «forte» augmentation de la production. «Notre objectif d'ici 2021, est de produire 1,5 million de téléviseurs au lieu

de 300.000 qui sont fabriqués aujourd'hui, et de 3 millions de smartphones au lieu de 700 000 actuellement. 60% de ces produits seront exportés vers l'Europe et des pays d'Afrique», a ajouté Ali Boumédiène pour qui, la réalisation d'un tel objectif impose un taux d'intégration important, lequel passera à 75% pour les téléviseurs et 54% pour les smartphones. «Companies to Inspire Africa» qui répartit, pour information, quelque 360 entreprises les plus dynamiques et entreprenantes d'Afrique, s'est basé sur un ensemble de critères «objectifs» de sélection tels que le fort taux de croissance, la capacité à créer des emplois, et la visibilité sur les marchés mondiaux. «Cette distinction est une grande fierté pour notre entreprise et un réel honneur pour l'Algérie. Elle récompense sa vision stratégique qui place la qualité des produits et services ainsi que les performances managériales soutenues par une organisation homogène et pérenne au cœur des enjeux de l'entreprise.

C'est également une valorisation de tous ses employés et de leur talent en consolidant, aujourd'hui plus que jamais, notre détermination à catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique», conclut «Bomare Company».

N. I.

Coopération parlementaire algéro-iranienne

La politique extérieure de l'Algérie repose sur «des principes constants inspirés de sa glorieuse Révolution»

La politique extérieure de l'Algérie repose sur «des principes constants inspirés de l'histoire de sa glorieuse Révolution, notamment le respect de la souveraineté des Etats et la non ingérence dans leurs affaires internes», a affirmé, samedi à Téhéran, le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, a rapporté, hier, un communiqué de la chambre basse.

Si Afif, accompagné d'une délégation dans le cadre d'une visite officielle en République islamique d'Iran, a eu un entretien avec le président de la Commission de sécurité nationale et de politique extérieure de l'Assemblée consultative islamique d'Iran (Majliss Echoura), qui a porté, notamment, sur «les voies à même de renforcer les relations de coopération entre ces deux instances législatives», a précisé la même source. Lors de cette rencontre, Si Afif a souligné que «la politique extérieure de l'Algérie repose sur des principes constants inspirés de l'histoire de sa glorieuse révolution», mettant en avant «l'importance du respect de la souveraineté des Etats et la non ingérence dans leurs affaires internes», ainsi que «les graves conséquences induites par l'ingérence étrangère, qui n'a fait que compliquer les situations de crise». Dans ce cadre, il a insisté sur «l'impératif de renforcer la coopération pour relever les défis actuels, particulièrement le terrorisme et le crime organisé». De son côté, le président de la Commission de sécurité nationale et de politique extérieure de l'Assemblée consultative islamique d'Iran (Majliss Echoura) a rappelé «plusieurs positions historiques de l'Algérie», soulignant «le profond respect que son pays voue à l'Algérie». Dans le cadre de cette visite, la délégation parlementaire avait rencontré, au

siège de l'Assemblée consultative islamique d'Iran (Majless Echoura), les membres du groupe d'amitié Iran-Algérie. L'entretien a été, pour le président du groupe d'amitié, l'occasion d'appeler à «hisser l'action au niveau de la dynamique caractérisant les relations bilatérales». De son côté, Si Afif s'est félicité de «la volonté politique des deux pays à promouvoir leurs relations», affirmant que le groupe d'amitié était «l'un des mécanismes efficaces pour la réalisation des objectifs de la diplomatie parlementaire visant à asseoir des relations solides entre les deux pays». Par ailleurs, la délégation parlementaire algérienne a été reçue par le premier vice-président de la République islamique d'Iran chargé des relations parlementaires, lequel après avoir transmis «les salutations du Président Hassan Rohani au président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a tenu à réitérer «la disponibilité de son pays à développer la coopération parlementaire avec l'Algérie, notamment à la lumière des relations politiques exceptionnelles», ajoutant que ces relations «offrent un climat positif favorisant la diversification de cette coopération de manière à englober davantage de domaines». Lors de cet entretien, Si Afif a mis en avant «l'importance du protocole de coopération, signé par les Parlements des deux pays».



Soulignant «le rôle de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme», Abdelhamid Si Afif a évoqué les résultats de la politique de réconciliation initiée par le Président Abdelaziz Bouteflika. L'Algérie est parvenue à tourner la page de la décennie noire grâce à la clair-

voyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a-t-il soutenu plaçant pour «la conjugaison des efforts face au terrorisme» et «l'appui des solutions pacifiques pour la sortie de crises».

Ali B. / Ag.

Air Algérie

La révision à la hausse des redevances de navigation aérienne impactera négativement les dépenses



Une éventuelle révision à la hausse des redevances de navigation aérienne pour le financement de l'Agence nationale de l'aviation civile, dont la création est prévue en vertu du projet de loi relatif à l'aviation civile, impactera négativement les dépenses d'Air Algérie, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de la compagnie nationale, Bekhouche Allache. Lors de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, Bekhouche Allache a précisé que la compagnie Air Algérie «se réjouit de l'initiative de la tutelle concernant la création de cette instance (Agence nationale de l'aviation civile), jouissant d'une autonomie administrative et financière, conformément aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Rappelant qu'Air Algérie est membre de l'Association internationale du transport

aérien (IATA), exerçant conformément aux résolutions de l'OACI, notamment les annexes 17 et 18 relatives respectivement à la sûreté et à la sécurité, Bekhouche a expliqué que la création de l'Agence nationale de l'aviation civile se voudrait un transfert des missions confiées à la Direction de l'aviation civile et de la Météorologie (DACM), à cette nouvelle instance autonome. Néanmoins, les moyens proposés pour le financement de cette instance, notamment ceux issus des redevances de navigation aérienne devraient impacter négativement les dépenses, en cas de leur révision à la hausse, a souligné le DG d'Air Algérie. Dans l'exposé des motifs du projet de loi modifiant et complétant la loi 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, il a été souligné que la politique suivie par le gouvernement en matière d'aviation civile, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant le développement du domaine du transport aérien. Partant, la poursuite de

toutes ces actions pour la mise en place d'un système législatif et réglementaire, en plus de la régulation de l'ensemble des activités d'aviation civile, implique l'aide au développement des initiatives prises, tant par le secteur public que privé, tout en insistant sur la nécessité que l'Administration exerce ses missions souveraines (organisation, surveillance et régulation), en vue de garantir des avantages économiques et sociaux profitables à tous, précise la même source. Parmi les actions prioritaires de cette politique, il a été souligné le développement des méthodes nécessaires aux plans législatif et réglementaire, en adéquation avec les engagements internationaux, en sus de l'instauration d'un cadre institutionnel adéquat. Pour ce faire, ajoute la même source, il est devenu impératif de procéder à la création d'une Agence nationale de l'aviation civile, d'autant que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a recommandé à ses membres l'octroi de l'autonomie juridique et financière à l'Administration de leur aviation civile pour leur permettre d'accomplir pleinement leur mission et trouver une solution au problème d'absence de mécanismes de financement.

En Algérie, ces missions sont confiées actuellement au ministre en charge de l'aviation civile qui les exerce, à travers les instances placées sous sa tutelle. Il a été constaté que ces instances «rencontrent des difficultés dans l'accomplissement de leur mission», et c'est pour cela que le projet de loi propose leur réorganisation sous forme d'une Agence nationale de l'aviation civile. Cette réorganisation repose sur des opérations d'audit effectuées par l'OACI en Algérie, dont le constat et les réserves ont révélé «une faiblesse de l'administration actuelle de l'aviation civile», outre «un déséquilibre flagrant entre ressources humaines et moyens matériels, dont disposent ces instances qui rencontrent des difficultés dans la

supervision et le contrôle des activités de l'aviation civile». Le texte rappelle, également, la qualité de membre de l'Algérie de la convention de Chicago de 1944, relative à l'aviation civile internationale, en vertu de laquelle les Etats contractants s'engagent au respect des normes et exigences établies par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui n'a de cesse, depuis des années, d'insister sur deux domaines prioritaires, à savoir la sécurité et le contrôle du trafic aérien. Ainsi, «la création de l'Agence nationale de l'aviation civile tend à permettre de pallier les lacunes actuelles», selon l'exposé des motifs du projet du texte. Cette Agence est dotée de l'autonomie de gestion et d'un réel pouvoir de décisions en ce qui concerne le libre exercice des missions dont elle est investie en tant qu'Autorité de régulation de l'aviation civile. Les missions de cette Agence ont trait essentiellement aux questions juridiques, techniques et économiques concernant la régulation et le contrôle des activités des prestataires de services d'aviation civile. Le projet de loi souligne la nécessité de doter cette agence de personnels qualifiés aptes à assumer les missions qui leurs sont dévolues, et qui bénéficieront, parallèlement, de mesures incitatives dans le cadre de l'encouragement de l'attraction des compétences. L'Agence sera financée essentiellement par prélèvement sur les redevances de l'aviation civile, en vertu des dispositions de l'article 68 de la loi de finances 2005, ajoute la même source. Dans l'objectif de concrétiser le projet de la création de cette Agence, un nouveau chapitre a été introduit dans la loi 98-06 du 7 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile. De même que l'article 68 de la même loi a été complété en introduisant l'évacuation sanitaire par avion dans les prestations de l'aviation civile.

N. I.

PIB

Une croissance globale de 0,8% au 3^e trimestre 2018

La croissance globale du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a été de 0,8% au 3^e trimestre 2018 par rapport au même trimestre de l'année 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cependant, la croissance du secteur des hydrocarbures a reculé de 9,3% au 3^e trimestre 2018 comparativement à la même période de 2017. Ainsi, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 3,3% au cours du 3^e trimestre de l'année dernière par rapport à la même période de 2017. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été essentiellement tirée par le secteur agricole et celui du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH, y compris services et travaux publics pétroliers). En effet, le secteur agricole a enregistré une performance soutenue de 7,2%, tandis que le secteur du BTPH (y compris services et travaux publics pétroliers) a réalisé une croissance de 5,9%. D'autres secteurs ont également participé à cette performance de la croissance économique hors hydrocarbures. Il s'agit des secteurs, respectivement, de l'industrie (+4%), des services marchands (+3,7%) et des services non marchands (+1,4%), précise l'ONS. Les services marchands sont les transports et communications, le commerce, les services fournis aux entreprises et aux ménages, ainsi que les hôtels-café-restaurants. Quant aux services non marchands, ils concernent les affaires immobilières, les services financiers et les administrations publiques. Par ailleurs, l'ONS relève qu'en valeurs courantes, le PIB du 3^e trimestre 2018 a connu une croissance de 10,9% (contre 5,9% au 3^e trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016). Dans ce sens, l'Office précise que la hausse du niveau général des prix au 3^e trimestre 2018 a été de 10% (contre 4,9% au troisième trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016). Cette hausse du déflateur du PIB s'explique essentiellement par la hausse des prix des hydrocarbures.

Hausse des prix à l'importation et à l'exportation sur les neuf premiers mois de 2018

Les prix à l'importation et à l'exportation des marchandises, exprimés en dinars, ont connu des hausses durant les neuf premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de 2017, indique l'Office national des statistiques (ONS). Ainsi, les prix en dinars à l'importation des marchandises



ont augmenté de 12,2%, tandis que ceux à l'exportation ont enregistré une forte hausse de 38,2% entre les deux périodes de comparaison, indique l'ONS dans sa publication portant sur l'Indice des valeurs unitaires (IVU) du commerce extérieur de marchandises. En termes de variation de prix à l'importation de marchandises par catégories de produits, l'ONS relève que tous les produits ont connu des hausses. Il s'agit des prix à l'importation des combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+30,2%), des produits chimiques et produits connexes (+14%), des boissons et tabacs (+13,9%), des articles manufacturés (+12,8%), des machines et matériels de transports (+11,2%), des matières brutes non comestibles sauf carburants (+9,3%), des articles manufacturés divers (+8,4%), des produits alimentaires et animaux vivants (+7,5%) et des huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (+3,9%). Concernant les prix

à l'exportation, quatre groupes de produits sur les sept qui constituent la structure des exportations ont enregistré des hausses durant les neuf premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de 2017.

Ces quatre groupes de produits sont les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+39,6%), les boissons et tabacs (+24,6%), les articles manufacturés (+18%) et les produits chimiques et produits connexes (+12,8%). Quant aux trois groupes de produits qui ont connu une baisse des prix à l'exportation, ils concernent les produits alimentaires et animaux vivants (-11,3%), les matières brutes non comestibles (sauf carburants) et les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (-10,1%), ainsi que les machines et matériels de transport (-1,8%), détaille l'organisme des statistiques.

N. I.

Facilitation des transactions commerciales Un système informatique pour les Douanes algériennes à partir du 2^e semestre 2019



Un nouveau système informatique en vue de faciliter les transactions commerciales viendra renforcer à partir du 2^e semestre 2019 la direction générale des Douanes algériennes, a annoncé, le directeur général de cette institution, Farouk Bahamid. «Outre la garantie de permettre davantage de transparence à l'activité douanière, ce nouveau système, aux normes internationales, va contribuer à la facilitation du transport des marchandises, tout en réduisant les délais de dédouanement, synony-

me d'une baisse des frais logistiques», a indiqué Bahamid dans son intervention à la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la douane (26 janvier), à laquelle ont assisté le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, et le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd. «Ce projet ambitieux est le fruit de la

coopération entre l'administration des Douanes algériennes et son homologue de Corée du Sud, considérée parmi les meilleures à l'échelle mondiale», a-t-il souligné, ceci d'autant plus, a-t-il dit, que «celles-ci (les Douanes sud-coréennes) ont vécu les mêmes problèmes auxquels font face les Douanes algériennes actuellement», a-t-il relevé. «L'expertise nationale est l'autre facteur garant du succès de ce projet», a estimé le directeur général des Douanes algériennes, qui a fait part, à ce titre, de la signature d'une convention avec l'Entreprise d'appui au développement numérique, dans l'objectif d'assurer un encadrement au nouveau système informatique. A cela s'ajoute la signature d'un protocole d'accord avec le courrier express portant sur la mise en service de l'application relative au site électronique pour les échanges d'informations. Ce site électronique commun intitulé «Système d'annonce douanière» va notamment permettre, selon le même responsable, «un échange immédiat de données et des messages relatifs au contrôle des données postales par les départements des Douanes». La même convention, signée avec l'Entreprise d'appui au développement numérique, permettra aux Douanes algériennes la mise en œuvre d'un «nouveau système unique pour les prestations douanières», cristallisé sur le terrain par le système du «guichet unique». «L'orientation de l'activité douanière vers la numérisa-

tion est un impératif vital, rendu inévitable par les évolutions en cours dans le commerce mondial investi, depuis un temps, par les technologies numériques qui ont prouvé leur efficacité dans la facilitation des transactions commerciales internationales», a estimé Bahamid.

Le même responsable n'a pas manqué, à ce titre, de déplorer les «insuffisances enregistrées dans les procédures douanières au niveau des frontières, au même titre que leur inefficacité à faire face aux pratiques bureaucratiques», estimant, que «la numérisation est l'outil principal dans le contrôle moderne».

Outre la numérisation de l'administration, il s'agit, également, pour l'Institution des Douanes algériennes, selon son directeur général, de mettre en place un «système informatique pour la gestion des risques». «Une unité de données relatives aux voyageurs sera créée, en collaboration avec la Police des frontières, à partir de cette année 2019 et ce, en application de l'article 43 de la Loi de finances 2019», a-t-il fait savoir à ce propos. Bahamid a, par ailleurs, souligné les «défis futurs que les Douanes algériennes tenteront de relever, notamment en matière de protection de l'économie nationale» et ce, en assurant un «contrôle intelligent» des frontières, a-t-il dit, aux fins d'éviter «différents risques menaçants la santé publique, à l'instar du commerce illégal d'équipements et marchandises interdits d'importation».

Alger

Le «Pont d'Alger», un projet citoyen ambitieux

Des architectes et des experts en urbanisme ont exposé, avant-hier, à Alger, les détails techniques et les dimensions socio-économiques du projet «Pont d'Alger».

Le Pont d'Alger, toujours à sa première phase, pourrait être considéré comme un «projet de société» eu égard aux grandes opportunités qui seront offertes sur les plans socio-économique et touristique à Alger», a soutenu Nassim Baghli, architecte, lors d'une conférence de presse organisée en marge d'une rencontre professionnelle ayant réuni des experts et des architectes algériens et étrangers. Il a ajouté, en outre, que le «Pont d'Alger» est une «initiative de citoyenneté» (lancée par les deux architectes Nassim et Sihem Baghli), qui a bénéficié du «soutien moral de la wilaya d'Alger», estimant qu'il s'agit «d'un signe positif» de la part de l'administration locale qui encourage «l'organisation de telles rencontres». L'initiateur a considéré, également, que la phase actuelle exigeait «la collecte d'un grand nombre d'informations» à travers les experts, l'administration ou par le biais des réseaux sociaux, révélant, à ce propos, que l'idée a attiré, au début (il y a 10 ans), l'attention d'architectes de renommée internationale à l'image de Jean Louis Cohen et Rem Koolhaas. Par ailleurs, Baghli a indi-

qué avoir présenté ce projet à l'architecte français, Jean Nouvel, à l'occasion de sa dernière visite en Algérie (fin 2018).

La réalisation de ce pont, qui reliera Kettani à Ain Taya, durera 5 ans, a-t-il précisé. De son côté, l'expert, Farouk Chiali, a appelé à une réflexion sur «les voies et moyens adéquats pour trouver des investisseurs devant contribuer à ce projet qui nécessite des investissements intérieur et extérieur», ainsi que «l'élaboration d'études économiques et financières nécessaires». Le Pr. Abdellatif Baghli estime que le projet «Pont d'Alger» est «plus qu'un simple projet urbain», expliquant cela par la série de projets accompagnant le grand Pont (îles flottantes). D'autre part, le Pr. Riad Hartani et l'architecte Stephen Zacks (Etats-Unis), ont conforté l'idée de «l'espace ouvert» dans la conception des villes futures et «les changements qui peuvent résulter de ces projets sur la vie quotidienne».

L'architecte, Halim Faïdi, a, pour sa part, exprimé son soutien au projet du grand Pont, soulignant que «l'Algérie doit, aujourd'hui, trancher sur les options du bien-être et de la sécurité dont doit disposer la capitale ou tout



autre ville du pays». «L'Algérie dispose d'outils et moyens qui lui permettent de penser aux villes de demain, à savoir les

villes intelligentes et ce, en vue de définir leur rôle socio-économique.

Mohamed Benali

Aïn Defla

Commémoration du 58^e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embarek

La commune d'Aïn Defla a commémoré, hier, le 58^e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embarek, dit «Ahmed Zendari», tombé au champ d'honneur, le 27 janvier 1961. Une cérémonie a été organisée à cette occasion, au douar Khachab, situé au pied du mont Doui qui surplombe la ville d'Aïn Defla, où une stèle avait été érigée à sa mémoire, en présence de la famille révolutionnaire ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête, le wali, Azziz Benyoucef. Présents à la cérémonie, des compagnons d'armes du chahid toujours en vie, ont mis l'accent sur le fait qu'Ahmed Embarek

s'était, dès son jeune âge, distingué par son esprit nationaliste et son désir ardent à prendre part au combat libérateur du pays. Ils ont également souligné que cet illustre martyr a été rendu célèbre par les actions spectaculaires qu'il lançait contre les forces coloniales, citant notamment les bombes qu'il posait sur les rails des chemins de fer en vue de faire dérailler les trains. Né le 25 septembre 1925 près d'Aïn Defla, Ahmed Mebarek a vécu pauvrement, à l'instar de tous les Algériens soumis au joug du colonialisme, une situation qui a contribué à son éveil et à sa prise de conscience de sa condition de colonisé et de la justesse de la cause pour laquelle se battent ses semblables. Dès le déclenchement de la Révolution de Novembre, et aussitôt les premières structures de l'ALN mises en place, il passe à l'action, assurant avec succès plusieurs opérations de sabotage dans la région. Son inlassable activité et le courage dont il a fait preuve au cours des opérations qu'il a lancées avec brio n'ont pas tardé à le mettre dans le collimateur des forces coloniales, qui se mettent activement à sa recherche dès 1956.

Son engagement au service de la Révolution lui a permis de gravir les échelons de responsabilité, se voyant promu au grade de politico-militaire puis comme officier de la zone 4 de l'historique Wilaya IV en 1958. Alors qu'il revenait de l'Ouarsenis où il avait pris part à des opérations militaires, le chahid s'apprêtait à rejoindre sa nouvelle affectation dans la zone 4 de l'historique wilaya IV, lorsqu'il est surpris par une attaque massive de soldats français. Blessé plusieurs fois, il se réfugie dans une grotte qui surplombe Aïn Defla, où il est tué, les armes à la main, le 27 janvier 1961.

Bouira

Mobilisation citoyenne pour retrouver le pompier emporté par la crue

Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont salué, samedi, le soutien et la solidarité des milliers de citoyens avec la Protection civile engagées dans des opérations de recherches, depuis jeudi, pour retrouver le corps du pompier Mohamed Achour, emporté par les eaux pluviales à la cité des 250 logements. «Les recherches se poursuivent toujours pour le troisième jour, et je tiens à saluer le soutien et la solidarité des citoyens venus de Bouira ou des autres wilayas pour nous soutenir en ces moments difficiles», a indiqué le wali de Bouira Mustapha Liman, qui suivait de très près les opérations de recherches en compagnie du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughellaf. Limani et le colonel Boughellaf suivent, depuis jeudi, sur les lieux, l'évolution des opérations de recherches lancées par la Protection civile. Des milliers de citoyens, issus de Bouira, Tizi-Ouzou et d'Alger, ont afflué sur le lieu de l'accident pour apporter aide et assistance aux équipes de la Protection civile. Dans un climat de solidarité exemplaire, les citoyens ont apporté de la nourriture, des vêtements ainsi que des moyens matériels en vue de

soutenir les éléments de la Protection civile dans leurs recherches, qui se déroulent dans des conditions difficiles. Les familles veillent, elles aussi, à la préparation de repas chauds aux équipes de la Protection civile qui sont à pied d'œuvre pour retrouver le corps de la victime, Mohamed Achour. Dans un point de presse tenu, samedi soir, sur les lieux des opérations, le premier magistrat de la wilaya de Bouira a assuré que tous les moyens matériels avaient été mis à la disposition des équipes de recherches pour leur faciliter la tâche. «Tous les moyens matériels sont mis à la disposition des équipes pour leur aider davantage dans leur tâche, et nous sommes sur les lieux pour veiller au grain», a souligné le chef de l'exécutif. Ce dernier a mis en place une cellule de crise pour chapoter les opérations d'intervention et de recherches de la Protection civile. La cellule est composée des responsables de différentes directions pour gérer ces moments de crise et œuvrer à trouver des solutions efficaces permettant de retrouver et repêcher le corps du pompier emporté par les eaux pluviales, jeudi dernier.

Mohamed Benali

Blida

Célébration de la Journée internationale des Douanes

La diffusion d'un film documentaire diffusé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des Douanes, célébrée dans la wilaya de Blida, a mis en avant les saisies, durant l'année 2018, à travers les différents postes frontaliers des douanes algériennes, en coordination avec l'ensemble des corps de la sécurité, 1305 kg de cocaïne et plus de 4 millions d'euros. Dans le cadre de sa lutte contre la drogue, tous types confondus, les services des douanes ont mis en échec des tentatives de trafic d'importantes quantités, soldées par la saisie de 1305 kg de cocaïne, 1985 kg de kif traité, 123 250 comprimés psychotropes, 30 898 cartouches de cigarettes, 168 550 litres d'essence, 36 munitions et 14 fusils de chasse. Quant aux infractions relatives au change et au mouvement des capitaux, les services douaniers ont opéré la saisie de 4,5 millions d'euros, 43.600 USD et 9.445.000 DA. Selon le bilan révélé dans ce documentaire, les mêmes services ont arrêté 7225 personnes impliquées dans des activités de trafic et de fraude et saisi 904 moyens utilisés.

La valeur des saisies opérées est estimée à 1026 milliards de dinars, soit une augmentation supérieure à 2% par rapport à 2017. En vue d'encourager les agents et cadres douaniers à redoubler d'efforts, il a été procédé, pour la première fois, à l'octroi d'indemnités à leur profit, en récompense des opérations de qualité menées dans le cadre de la prévention contre les crimes économiques, conformément aux dispositions de l'article 5 du décret exécutif 03-36 du 3 novembre 2003 portant application des dispositions de l'article 302 du code des Douanes. Dans le cadre des festivités officielles de la Journée internationale des Douanes, il a été procédé à la remise de la médaille de mérite décernée par l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), en sus de primes aux différentes équipes ayant réalisé des opérations de qualité, à l'instar de la brigade relevant de la Direction régionale des Douanes de Tébessa, qui a saisi 4000 caméras de surveillance. Lors de cette cérémonie, la brigade relevant de la Direction régionale des Douanes d'Alger Extérieur a été honorée pour la saisie de plus d'un million d'euros ainsi que celle de la Direction régionale des Douanes de Tébessa pour la même saisie (un million d'euros) au niveau de poste frontalier de Btita et celle relevant de la Direction régionale des Douanes de Laghouat pour la saisie de plus de 189 kg de drogue. Présidée par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, la cérémonie de célébration de la Journée internationale des Douanes a eu lieu en présence du Directeur général des Douanes, Farouk Bahamid, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

Constantine

Des mesures pour la prise en charge des victimes des inondations

Un plan spécial visant à venir en aide aux familles victimes des inondations a été mis en place par la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, hier, auprès de la directrice du secteur, Samia Gouah.

Ce plan est inscrit dans le cadre d'un programme de solidarité mis en œuvre pour toute la saison d'hiver, a précisé la même responsable soulignant que ce dispositif «exceptionnel» lié aux intempéries a été mis en place dans cette wilaya aussitôt après l'émission, il y a plusieurs jours, d'un bulletin météorologique spécial (BMS). Elle a, dans ce contexte, ajouté que ce plan englobe une cellule de veille chargée de coordonner les interventions en cas de chutes de neige, d'inondations ou de toute autre calamité naturelle, détaillant que cette cellule comprend des médecins, des psychologues, des éducateurs spécialisés et des assistants sociaux. Des moyens logistiques sont également mis à la disposition de cette cellule pour «une intervention en temps réel», notamment dans les communes pauvres classées à risques, à Beni H'midene et Ibn Badis notamment, a-t-on souligné. Gouah a également indiqué qu'un pavillon destiné à l'hébergement, notamment des victimes

des débordements des eaux des oueds, a été réservé, cette année, à Dar Errahma de Djebel Ouahch, a-t-elle noté, rappelant que plus d'une centaine de familles affectées par les inondations, en particulier des zones rurales enclavées, ont été secourues durant les deux années précédentes par le SAMU social de cette direction. Durant la saison hivernale, la mission des structures de l'action sociale consiste également en la prise en charge des personnes sans abri (SDF), à travers la mobilisation, depuis le 22 décembre 2018, de caravanes nocturnes regroupant d'autres partenaires dont les services du Croissant-Rouge algérien (CRA), de la Protection civile et des associations à caractère social et humanitaire, a souligné la directrice de ce secteur. Pas moins de 1310 repas chauds ont été distribués dans le cadre de ce programme de solidarité qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril prochain, a-t-on signalé de même source.

S. R.



Bordj Bou-Arréridj

Détection de dizaines de foyers de fièvre aphteuse

Pas moins de 40 foyers de fièvre aphteuse ont été détectés à travers la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris hier, auprès du président de la Chambre agricole locale, Mourad Ibrahim. Ces foyers ont été relevés dans 16 communes de cette wilaya, à savoir El Hamadia El Ach, Heraza, Bendouaud, Khalil, Aïn Taghrout, entre autres, a précisé Ibrahim soulignant que plus de 400 têtes ont été décimées par cette maladie. Il a, dans ce contexte, indiqué que ce bilan pourrait encore s'aggraver ces jours-ci en

raison des récentes intempéries et du «mutisme» des éleveurs sur leurs pertes. Ibrahim a, par ailleurs, souligné «qu'aucun cas de peste des petits ruminants n'a été enregistré jusqu'ici. «Les services de l'inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles ont, quant à eux, initié plusieurs campagnes de sensibilisation et de contrôles des exploitations agricoles et des étables à travers toute la wilaya, alors que les marchés à bestiaux sont actuellement fermés et que le transport du cheptel

est soumis à l'autorisation préalable des services vétérinaires et ce, en application des mesures prises pour la protection du cheptel contre la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse et pour contenir la propagation ces deux épizooties, a-t-on ajouté. Il est à noter que près de 13 000 têtes ovines et bovines ont été vaccinées (vaccination faite sur deux étapes en mars et octobre) l'an dernier, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj qui recense 19 000 bovins et 35 000 ovins.

Annaba

Le pompage des eaux du haut fourneau du Complexe Sider El Hadjar se poursuit pour le 3^e jour consécutif

Les opérations de pompage des eaux qui se sont infiltrées dans les unités du complexe Sider El Hadjar (Annaba) à la suite des crues dues aux intempéries enregistrées jeudi et vendredi, dans la wilaya, se poursuivent pour le troisième jour consécutif, a affirmé, hier, le P-dg du complexe, Chamseddine Maâtallah. Le pompage est effectué actuellement au niveau du haut fourneau et des aciéries, a précisé le même responsable, rappelant que nombre d'unités du complexe ont repris, samedi, l'activité de production. Il a, toutefois, souligné que la fermeture de plusieurs routes conduisant au complexe dont celles de Berkouka, de Derradji Redjem, de Hericha et de la route principale menant à l'entrée du complexe, dans la commune de Sidi Amar, a empêché des travailleurs de rejoindre leurs postes de travail.

La coupure de l'approvisionnement en eau potable et de l'électricité dans plusieurs agglomérations des communes d'El Hadjar, El Bouni et Sidi Amar, à la suite des inondations, a poussé des groupes d'habitants ayant subi les répercussions des intempéries à protester, en bloquant certains axes routiers pour réclamer leur prise en charge en urgence. Les intempéries enregistrées, jeudi et vendredi, dans la wilaya d'Annaba, avaient causé le débordement de plusieurs affluents d'oued Seybouse. Plusieurs quartiers et agglomérations sont encore inondés dans les communes d'El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar d'où l'intensification des interventions des équipes de la Protection civile pour évacuer les personnes touchées.

S. R.

Khenchela

Ouverture des journées d'information sur le Commandement de la garde républicaine

Des journées d'information sur le Commandement de la garde républicaine se sont ouvertes, hier, à la maison de la culture «Ali Souaï» de Khenchela dans le cadre du plan de communication 2019, en présence des autorités de wilaya. La manifestation qui présente au public la garde républicaine a été ouverte par le général Nichane Abdallah, commandant de l'Ecole nationale de formation des sous-officiers «chahid Hasrouri Layache» qui, dans son allocution d'ouverture, a relevé que les expositions et ateliers de ces journées permettront de rapprocher les citoyens de la wilaya, de la garde républi-

caine. La manifestation comprend des ateliers présentant les diverses missions de la garde républicaine, des expositions de photos et des projections de documentaires sur ses missions et sur les opportunités de recrutement offertes aux jeunes par ses rangs. Le premier jour de la manifestation a été marqué par l'affluence de centaines de jeunes qui ont reçu des explications et informations sur la garde républicaine tout en prenant des photos avec des éléments de cette garde. Pour le colonel Gharbi Lamine, chef du service communication au commandement de la garde républicaine, l'objectif de ces journées est

de se rapprocher des citoyens et jeunes de cette «région révolutionnaire» et leur présenter l'organisation de la garde républicaine, ses missions et spécialités. Le Commandement de la garde républicaine, a-t-il ajouté, vise à présenter l'image honorable de ce corps militaire et les réalisations accomplies dans le cadre du programme de développement et modernisation de la garde républicaine et la consolidation du rapport de l'armée à la nation, de la cohésion nationale et de l'esprit de solidarité entre le peuple et l'armée nationale populaire. Ces journées se poursuivront jusqu'à mercredi prochain.

El Tarf

Un mort et 5 blessés dans un accident de la circulation

Une personne a péri et 5 autres ont été grièvement blessées, dans un accident de la circulation à Sidi Kaci, dans la commune de Ben M'hidi (El Tarf), a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit en matinée suite au dérapage d'un bus de transport des voyageurs assurant la ligne Oran-El Tarf, à l'entrée de la localité de Sidi Kaci, a précisé la même source, soulignant que la victime, âgée de 22 ans, a rendu l'âme sur place. Les personnes blessées, des trentenaires sont originaires des wilayas de Rélizane, Aïn Defla et Oran, a-t-on noté, indiquant qu'elles ont été transférées au service des urgences de la ville de Ben M'hidi et l'hôpital Ibn Roched d'Annaba. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Mila

Plus d'une centaine de cas suspects de fièvre aphteuse

Le nombre de cas d'animaux d'élevage suspectés atteints de la fièvre aphteuse et de la peste des petits ruminants a progressé dans la wilaya de Mila à 105 cas, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Selon la même source, la suspicion de fièvre aphteuse concerne 64 ovins, un caprin et 7 bovins tandis que les suspicions de contamination par la peste des petits ruminants ont touché 30 ovins, 2 caprins et un bovin. Tous ces cas ont été localisés dans la partie sud de la wilaya, notamment dans les communes d'Aïn Melouk, Ouled Khoulouf, Mechira, Teleghema et Chelghoum Laïd, a précisé la même source. Depuis l'apparition des premiers foyers, plus de 80 bêtes en sont mortes dont 3 bovins, 1 caprin et le reste, des ovins, soulignent les services agricoles. Des prélèvements ont été effectués sur chaque animal suspecté et envoyés pour analyses au laboratoire vétérinaire de Constantine, a indiqué la DSA qui assure que les animaux malades ont été mis en quarantaine et les orientations nécessaires ont été fournies aux éleveurs pour éviter la contamination des autres bêtes saines.

Mostaganem

Croissance notable du volume de l'activité commerciale du port

L'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a enregistré, l'année dernière, une croissance de 40 %, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la Direction commerciale de cette entreprise.

Les chiffres avancés par le service statistiques relevant de la Direction commerciale de l'EPM font état d'une hausse de l'activité commerciale en 2018 de 431 000 tonnes par rapport à 2017 où le volume d'import et export a atteint durant cette période 1,5 million de tonnes contre 1 million de tonnes en 2017.

Les importations ont enregistré, jusqu'à décembre dernier, une hausse de 35 % et une hausse des exportations de 136 % de 44.707 tonnes en 2017 à 105 928 tonnes en 2018, a-t-on indiqué. Le bilan fait état d'une baisse de l'importation de céréales de 59 %, des semences de pomme de terre de 20 %, des viandes rouges de 4 %, du béton armé de 90 % et des matériaux de construction de 28%. Le volume des importations de produits chimiques, de véhicules, de moyens de transport, de matériels et d'équipements a baissé face à la hausse de l'importation du bois, des plaques d'acier, du ciment et des engrais chimiques. Il a été enregistré, la même période, l'exportation de 5736 tonnes d'hélium, de 8321 tonnes d'argile utilisé en batterie, de 28 364 tonnes

de matériel, de 529 tonnes de pomme de terre de consommation, de 261 tonnes de dattes, de 51 tonnes de maraichers, de 392 tonnes de produits de transformation et ce, en direction des marchés européens, asiatiques et africains. L'activité des containers a été aussi relancée, soit pour l'import ou l'export, où 30 920 containers ont été déchargés pour un poids de 145 400 tonnes et 28 060 containers d'embarquement vers l'étranger soit un poids de 71 980 tonnes. La Direction commerciale a indiqué que ce bilan positif est enregistré à la faveur des efforts accentués des actions d'importation et d'exportation et le choix de 16 nouveaux opérateurs économiques pour le port de Mostaganem qui se spécialisent en industries mécaniques, matériaux de construction, bois, semences de pomme de terre et engrais chimiques. A noter que le volume global de l'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint 1 085 757 tonnes en 2018, soit une augmentation de 44 707 tonnes de différentes marchandises.

Zaki K.



Tlemcen

Nouvelles spécialités proposées dans les centres de la formation professionnelle



Neuf nouvelles spécialités seront ouvertes à travers les centres de formation professionnelle de Tlemcen lors de la rentrée de février prochain, a-t-on appris, ce dimanche, de la Direction du secteur. Il s'agit des spécialités d'installation de plaques photo-

voltaïques énergétiques et thermiques, pose du béton armé, élevage des ruminants, gestion des travaux de restauration du patrimoine, emballage de produits agroalimentaires, hôtellerie et restauration (options services de café et services hôteliers) et patrimoine et topographie, a indiqué la conseillère à la Direction précitée, Asma Brahimi. Ainsi, 4485 nouveaux postes de formation sont offerts au titre de la prochaine rentrée professionnelle répartis sur la formation de premier niveau couronnée par un diplôme d'Etat en modes résidentiel (525 postes), apprentissage (1147), formation par passerelles (75), cours du soir (135), en milieu rural (25) et formation en entreprises privées (166). Le deuxième niveau de formation couronné par un diplôme de qualification concerne 395 postes, en milieu rural (505), la femme au foyer (520), la formation des détenus aux établissements pénitentiaires (123), la formation en écoles agréées (332), les cours du soir (450) et la formation contractuelle (87). Il est également prévu, à la rentrée de février prochain, l'inauguration du pavillon des applications de la spécialité d'hôtellerie et du tourisme à l'institut spécialisé de formation professionnelle d'artisanat et hôtellerie et tourisme de Tlemcen d'une capacité de 50 places pédagogiques et doté de moyens nécessaires, a-t-on fait savoir. Les inscriptions se poursuivent au secteur de la formation professionnelle jusqu'au 16 février prochain. Il a été recensé, jusqu'au 27 janvier en cours, 3140 nouveaux inscrits à travers les CFPA de la wilaya. La wilaya de Tlemcen compte 26 CFPA et 3 instituts spécialisés pour une capacité d'accueil globale de 6450 places pédagogiques.

Oran

Formation de paramédicaux pour accompagner le traitement des sidéens

Pas moins de 35 paramédicaux ont bénéficié d'une formation dans l'accompagnement du traitement des personnes atteintes du sida, lors d'un atelier pédagogique organisé dans le cadre de la 4^e Conférence internationale d'infectiologie qui a pris fin, hier, à Oran. Cette formation, nouveauté de cette édition, a ciblé des infirmiers dont ceux des centres de dépistage référentiels (CDR) de plusieurs wilayas du pays dont Oran, Batna, Annaba, Alger, Tizi-Ouzou et Sidi Bel-Abbès, a indiqué la présidente de la conférence. Cet atelier d'éducation thérapeutique a fourni des connaissances aux paramédicaux formés, partant du fait qu'ils sont les plus proches des malades

en matière de suivi de leur traitement, qui nécessite une prise en charge toute leur vie sans relâche, a fait savoir le Pr Nadjet Mouffok, chef du service infectieux au CHU d'Oran. Parallèlement à cette formation, d'autres ateliers sur le VIH ont été animés par des experts algériens et étrangers abordant des cas cliniques, les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de prévention et de traitement et la prise en charge des malades à Oran, Tamanrasset et Marseille (France).

En matière de prévention, les spécialistes ont appelé à la généralisation et à l'intensification du dépistage dans l'ensemble du pays, notamment pour la catégorie la plus

exposée aux risques d'infections, mettant l'accent sur l'amélioration que connaît le dépistage du sida en Algérie grâce aux efforts de l'Etat, des CDR et du mouvement associatif opérant dans ce domaine. En outre, la 4^e édition de la conférence internationale d'infectiologie a traité d'autres maladies infectieuses dont l'hépatite virale, de l'hygiène en milieu hospitalier, de la médecine tropicale, des antibiotiques et du traitement du VIH.

Cette rencontre scientifique, qui a vu la participation de 400 experts en infectiologie du pays et de l'étranger, a été initiée par la Société algérienne d'infectiologie, la faculté de médecine d'Oran et le CHU Benaouda-Benzerdjeb d'Oran.

Chlef

Intégration au marché du travail de milliers de jeunes issus des CFPA

Plus de 3300 diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Chlef, ont été intégrés dans le marché du travail en 2018, a-t-on appris, hier, auprès du responsable du secteur. Au total 3341 diplômés de la formation professionnelle ont été intégrés dans un emploi, l'année dernière, grâce aux efforts conjoints de la direction du secteur, des dispositifs de soutien à l'emploi, de la Chambre d'artisanat et des métiers et de la Direction de l'action sociale, a indiqué Hakim Azerrouk Zeraïmi, en marge de la manifestation «espace de wilaya pour les micro-entreprises créées par les diplômés du secteur». Il s'agit là, a-t-il ajouté, du «fruit d'une stratégie commune basée sur l'accompagnement des diplômés de la formation par différents partenaires concernés, en vue d'ancrer chez eux l'esprit entrepreneurial, de façon à leur permettre d'intégrer le marché du travail dès leur diplôme en poche, tout en contribuant à la création de nouveaux postes d'emploi, à travers leurs micro-entreprises», a expliqué le même responsable. Détaillant l'opération, il a fait cas de l'intégration de 2523 diplômés (sur les 3341) par l'Agence de l'emploi de la wilaya, au moment où 105 l'ont été grâce à l'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), contre 28 intégrés par l'Agence de gestion du micro-crédit (Angem), 334 par la Chambre d'artisanat et des métiers, 13 par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et enfin 338 diplômés intégrés par la Direction de l'action sociale de la wilaya. Soulignant l'importance du facteur communication et information dans la promotion des prestations et offres du secteur auprès des jeunes, Hakim Azerrouk Zeraïmi n'a pas manqué de citer pour preuve «l'affluence considérable», caractérisant cette manifestation visant, selon lui, «la présentation d'expériences réussies pouvant constituer un modèle à suivre par les jeunes de la wilaya, aspirant à suivre une formation». Il a fait part, en outre, de l'ouverture de 24 nouvelles spécialités à la formation, au titre de la diversification des offres du secteur et de leur adaptation aux besoins du marché local du travail. Outre la présentation de modèles de micro-entreprises, la manifestation, qui en est à son 2^e et dernier jour, a constitué une opportunité pour ses nombreux visiteurs, afin de s'informer sur les nouvelles spécialités proposées à la formation pour la prochaine session de février notamment.

Zaki K.

Ouargla

Lancement d'un programme de formation financé par l'UE à l'université

Une session de formation des formateurs au titre de la mise en œuvre du programme «AFEQ» a été lancée hier à l'université Kasdi-Merbah de Ouargla, a-t-on constaté. Inscrite dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), le programme d'appui à l'adéquation- formation- emploi et qualification (AFEQ) s'assigne comme objectifs la consolidation du rôle des entreprises et secteurs économiques dans l'opération de formation professionnelle et universitaire et l'insertion des jeunes dans la vie active, a indiqué le directeur général du programme, Mourad Lamia, en marge de l'ouverture de la cérémonie de lancement de cette session de formation des formateurs.

Ce programme vise également à consolider l'université et à ouvrir des offres de formation tenant en compte les besoins du marché local de l'emploi, selon une approche d'adaptation des capacités en fonction de ces besoins et la mise au point de programmes d'enseignement en premier et second paliers, en adéquation avec les besoins de l'emploi de la wilaya, a-t-il précisé. Trois universités «pilotes» (Alger, Oran et Ouargla) ont été retenues pour la mise en œuvre du programme AFEQ, à la lumière de l'impulsion de l'emploi entre les entreprises et la formation (universités), à la faveur d'un financement triennal de près de 11 millions euros (ME), dont 10 millions d'euros de l'UE et un million d'euros comme contribution algérienne, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, le nombre sans cesse croissant ces dix dernières années d'étudiants en Algérie est à l'origine de certains problèmes liés à la qualité de formation et de l'employabilité, obligeant l'université à prévoir, à ces hautes qualifications, des opportunités de vie et de carrières méritées et l'examen de la question de l'employabilité liée à l'adéquation entre le niveau de qualification et les métiers recherchés. Lancé par le minis-

tère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, avec le concours des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de l'Enseignement et de la Formation professionnels, l'université de Ouargla s'est vu accorder quatre offres de formation afférentes à l'aquaculture et la pisciculture, la production et les techniques des puits, les énergies renouvelables et les systèmes de transports et de logistiques. La gérante du programme et représentante de la délégation de l'UE, Nawal Rabia, a indiqué que cette manifestation, devant s'étaler au 31 janvier en cours, sera mise à profit pour examiner les offres de formation disponibles et la formation des formateurs (futurs encadreurs d'étudiants), à travers des ateliers spécialisés, encadrés par des experts internationaux de l'Union européenne. Nawal Rabia a indiqué que le programme «AFEQ» s'appuie sur les objectifs d'adaptation des qualifications aux exigences des offres d'emploi exprimées par les secteurs économiques prioritaires, l'adéquation structurelle entre la formation et l'emploi en plaçant l'entreprise entre la formation et l'emploi par le rapprochement entre l'entreprise et le système de formation universitaire. Ces sessions de



formation de formateurs ont été lancées à partir de l'université Bab Ezzouar (Alger), et seront poursuivies le 14 février prochain à l'université d'Oran, avant d'être

couronnées par des tests d'évaluation en prévision de la mise en œuvre effective du programme.

Anissa B.

Béchar

Lancement d'une opération de dévasement du barrage de Djorf Ettorba



Une opération d'envergure de dévasement du barrage de Djorf Ettorba (60 km au sud de Béchar) vient d'être lancée, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

Cette opération, qui s'inscrit au titre d'un programme de dévasement de 10 ouvrages similaires à travers le pays initié par le ministère des Ressources en eau, permettra, dans un délai de 32 mois, d'extraire 5 millions de m³ de vase de ce barrage à partir d'une profondeur de 16 mètres, a-t-on précisé. Un navire de dragage, fabriqué au pays pour la 1^{re} fois par la compagnie publique d'équipement industriel Alieco, filiale de l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC), réalisera l'ensemble des travaux liés à cette opération de dévasement du barrage de Djorf Ettorba, pour un coût de 750 millions de dinars, dégageé par le ministère des Ressources en eau, a indiqué le directeur-général

de l'ANBT, lors d'une récente visite de travail dans la wilaya. «Le dévasement de ce barrage d'une capacité de 365 millions de m³, qui alimente à travers sa station de traitement en eau potable les villes de Béchar, Kenadsa et Abadla, permettra d'augmenter sa contenance des eaux provenant de l'oued Guir, a expliqué Arezki Baraki.

«Ceci, en plus du projet d'élévation de sa principale retenue à 1,4 mètres, soit une capacité de stockage additionnelle de 165 millions de m³ d'eaux et ce, dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des eaux superficielles et l'augmentation des infrastructures de retenues d'eaux dans cette wilaya du Sud», a-t-il ajouté. Une enveloppe de plus de 117 millions de dinars est dédiée à la concrétisation de cette opération d'élévation de la retenue principale de ce barrage, unique en son genre dans tout le sud-ouest du pays, a fait savoir Baraki.

Anissa B.

Adrar

Plus d'un millier de microprojets financés grâce au microcrédit en 2018

Pas moins de 1378 microprojets ont été financés par le biais de du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) dans la wilaya d'Adrar durant l'année 2018, a-t-on appris auprès de l'antenne de cet organisme. Les opérations de financement ont concerné l'acquisition de matière première (1343 projets) et le montage de microprojets (35), a précisé le directeur de l'Angem d'Adrar, Mehdi Meslem. Les activités financées, ayant permis la création de 2073 emplois, sont en hausse par rapport à l'année 2017 qui avait enregistré le financement de 883 dossiers, a-t-il ajouté en signalant qu'elles ont porté sur divers segments d'activités, à l'instar de l'industrie, l'agriculture, le tourisme, l'artisanat traditionnel, le bâtiment et les travaux

publics. Un programme d'appui avait été aussi concrétisé l'an dernier et avait donné lieu à 24 sessions de formation ayant touché 541 bénéficiaires du dispositif de l'Angem, dont 401 femmes, et ayant porté sur les modalités de création et de gestion du microprojet ainsi que sur les techniques de marketing et de commercialisation.

De plus, 38 autres activités, entre journées d'information et rencontres de sensibilisation, ont été initiées l'année écoulée à travers les ksour et régions enclavées de la wilaya pour y présenter les avantages du dispositif de gestion du microcrédit, les voies et modes d'éligibilité ainsi que de participation des bénéficiaires de l'Angem aux salons et expositions à échelles locale et nationale.

Laghouat

L'hôpital psychiatrique mis en service avant la fin de l'année

L'hôpital psychiatrique de Laghouat sera réceptionné et mis en exploitation avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris de la wilaya. Les travaux de cette structure de santé d'une capacité de 120 lits, actuellement à 90% d'avancement et en phase des travaux secondaires, devraient être réceptionnés durant le premier semestre, a indiqué à l'APS le wali, Ahmed Meguellati. Les services de la Direction de la santé et de la population ont entamé les opérations d'acquisition des équipements, une opération, pour laquelle est consenti un financement de 1,7 milliard de dinars, a-t-il ajouté. En parallèle, les travaux se poursuivent pour la réalisation d'un centre anticancéreux (CAC) d'une capacité de 140 lits devant être également réceptionné avant la fin de 2019, ainsi que d'un hôpital de 240 lits à Laghouat et d'un centre Mère-enfant à Aflou, devant tous deux entrer en service avant la fin de l'année. Ces nouvelles structures de santé, ainsi que trois hôpitaux et un centre Mère-enfant déjà existants, sont appelés à former un «Pôle sanitaire» devant constituer l'ossature d'un futur Centre hospitalo-universitaire, selon la même source. Le projet est conforté l'existence d'une faculté de médecine à Laghouat qui est à sa cinquième année d'existence, devant assurer la qualification du staff médical devant l'encadrer.



Pas de Face ID sur les nouveaux iPad et iPad mini

Apple devrait mettre à jour sa gamme d'iPad et iPad mini dans les mois à venir. Les rumeurs sont déjà nombreuses. Parmi celles-ci, le Face ID. Sera-t-il ou non de la partie. Tout du moins si l'on en croit la découverte du développeur Steve Troughton-Smith dans le code source de la dernière bêta d'iOS 12.2. Le code de cette bêta contient plusieurs références à divers iPad, dont les modèles cellulaires et WiFi, mais aucune référence à Face ID. Cela

signifierait que l'iPad et l'iPad mini continueront d'utiliser Touch ID comme méthode principale de sécurité. Ce n'est pas très surprenant puisque ces deux tablettes sont censées être des modèles d'entrée de gamme. Cet iPad «abordable» avait été lancé au début de l'année 2018, avec des composants de l'année précédente. Étant donné son tarif, c'était tout à fait excusable, et le fait que l'appareil fut même compatible avec l'Apple Pencil la rendait

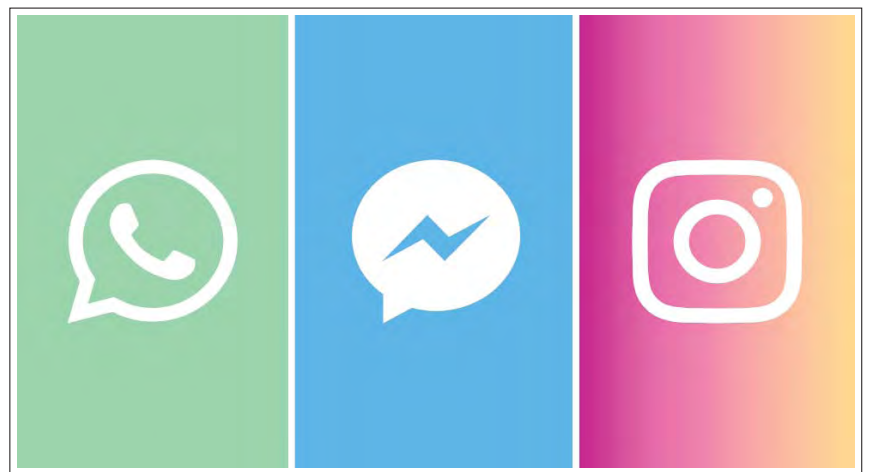
très attractive aux étudiants, artistes et professionnels qui n'avaient pas nécessairement le budget pour s'acheter l'iPad Pro. L'iPad mini devrait aussi être mise à jour. Une petite mise à jour, cela dit. L'appareil restera donc certainement comme une seconde solution abordable et plus petite. Difficile de savoir s'il sera lui aussi compatible avec l'Apple Pencil, l'avenir nous le dira. Apple lance parfois de nouvelles tablettes en début d'année.

Microsoft intègre son OneDrive à Skype

Microsoft continue de faire vivre son logiciel de messagerie Skype. Aujourd'hui, le géant de Redmond a décidé d'y intégrer son système de stockage dans le cloud OneDrive. Il existe aujourd'hui pléthore de services de stockage dans le cloud. Dropbox, Google Drive, iCloud, OneDrive, pour ne citer qu'eux. Microsoft espère pouvoir convertir les utilisateurs de Skype à OneDrive en annonçant l'intégration du stockage OneDrive dans Skype. Cela signifie que si vous utilisez Skype et que vous souhaitez envoyer des fichiers à vos destinataires, l'intégration avec OneDrive vous permettra d'accéder à vos fichiers stockés à distance directement depuis l'application. Les fichiers présents sur le compte OneDrive seront rapidement et facilement accessibles, de quoi simplifier grandement l'envoi aux contacts Skype. Pour Microsoft, c'est la promesse de récupérer de nouveaux utilisateurs sur OneDrive ou sur Skype. Voire sur les deux. Selon le communiqué officiel, «disponible sur tous les marchés, dans toutes les langues et sur toutes les plateformes, à l'exception de Mac et Linux, la dernière version de Skype intègre désormais OneDrive – vous permettant de parcourir, rechercher et partager facilement et rapidement vos fichiers depuis votre espace personnel OneDrive dans vos discussions Skype. Avec cette intégration, partager des documents Office, des PDF ou n'importe quel fichier d'une des 300 extensions supportées par OneDrive est on ne peut plus simple.» Cette intégration devrait déjà être disponible. Pour en profiter, il suffit de disposer de la dernière version de Skype sur son appareil.

Un projet de fusion des messageries Messenger, Instagram et WhatsApp serait envisagé

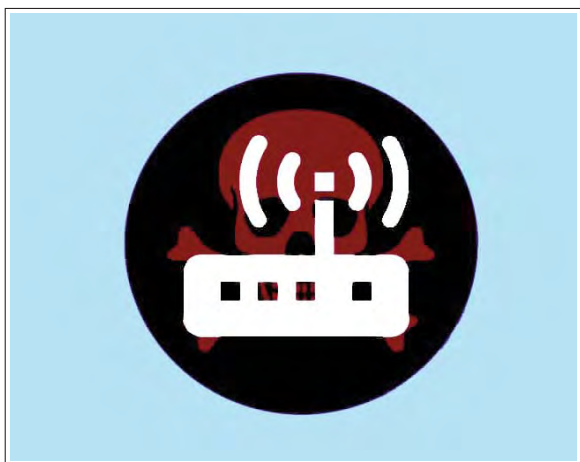
Le patron de Facebook a récemment fait part de son souhait que les systèmes de messagerie de Messenger, WhatsApp et Instagram fusionnent. Toutefois les trois services continueront d'exister de manière séparée. Seule leur architecture technique aura des points communs. Aujourd'hui, il n'est pas possible d'échanger si vous êtes sur Messenger et votre interlocuteur sur WhatsApp. C'est précisément ce que veut faire évoluer Mark Zuckerberg, qui souhaiterait que les infrastructures techniques des trois plateformes de Facebook – WhatsApp, Instagram et Messenger – soient interconnectées. Facebook a ainsi indiqué au *New York Times* vouloir chercher «des moyens de faciliter la communication avec vos amis et votre famille via des réseaux». Mais cela ne se fera pas tout de suite, puisque l'on parle de 2020 pour que l'opération soit menée à son terme. A l'heure actuelle, tout ne serait pas calé, et il y aurait «beaucoup de discussions et de débat» sur le mode de fonctionnement du dispositif. Ce qui est sûr, c'est que cette fusion permettrait au réseau de fidéliser ses usagers, d'autant plus que le nombre d'utilisateurs de Facebook a eu tendance à stagner voire à baisser en 2018. De même, cette architecture technique commune



permettrait de proposer des services publicitaires plus efficaces, surtout que WhatsApp et Messenger ne sont pas particulièrement rentables, aujourd'hui. C'est par contre le cas d'Instagram, véritable fer de lance du groupe Facebook. Pourtant, ce nouveau projet ne plaît pas à tous. En effet, il y aurait des remous et des dissensions en interne. Le second cofondateur de WhatsApp, Jan Koum, a ainsi claqué la porte au mois de mai dernier. Il faut dire qu'au moment du rachat de WhatsApp et d'Instagram, le patron de

Facebook leur avait promis une certaine indépendance, ce qui n'est manifestement plus à l'ordre du jour. Tout ne sera donc pas simple pour Mark Zuckerberg, d'autant plus que les écueils techniques s'annoncent nombreux. Une reconfiguration profonde de WhatsApp, Facebook Messenger et Instagram devrait ainsi être nécessaire pour que les trois services soient compatibles. C'est, notamment, le fait que WhatsApp soit une messagerie chiffrée qui risque de poser problème...

6.2 milliards de PC, smartphones et consoles sont vulnérables à une faille Wi-Fi



Le chiffre est tout bonnement hallucinant, 6,2 milliards de terminaux seraient potentiellement vulnérables à des attaques de hackers ou de prises de contrôle à distance. On parle ici de PC, de smartphones, de routeurs, de périphériques IoT, de consoles de jeux comme la PS4 ou encore la Xbox One. De nombreux appareils utilisent la puce Avastar 88W8897 pour les modules Wi-Fi, le souci c'est que le firmware de Marvell contient plusieurs failles pouvant affecter la sécurité de plus de 6.2 milliards de terminaux dans le monde. Le chiffre est tout bonnement hallucinant, 6,2 milliards de terminaux seraient potentiellement vulnérables à des attaques de hackers ou de prises de contrôle à distance. On parle ici de PC, de smartphones, de routeurs, de

périphériques IoT, de consoles de jeux comme la PS4 ou encore la Xbox One. Le spécialiste en sécurité Denis Selianin de chez Embedi a en effet, mis à jour une faille de sécurité importante, au niveau du firmware des puces Wi-Fi, comme on peut le voir dans son rapport. La puce Marvell Avastar 88W8897 utilise un firmware appelé ThreadX, c'est lui le responsable d'une faille majeure permettant la prise de contrôle à distance du PC ou de la console, en ayant recours à seulement quelques lignes de code. Un hacker pourrait facilement exécuter du code malveillant, sans que l'utilisateur ne s'en rende compte, avec toutes les mauvaises conséquences qui vont avec... Ne croyez pas que sont concernés des modèles méconnus de smartphones, de PC ou de terminaux, on retrouve les Marvell Avastar 88W8897 dans le boîtier Steam Link de Valve par exemple, dans les consoles PS4 ou Xbox One, dans les Surface de Microsoft, dans les ChromeBook de Samsung ou encore dans le Galaxy J1 de Samsung par exemple. Autant de terminaux populaires qui attireront l'appétit des hackers et qui expliquent pourquoi 6,2 milliards de terminaux sont vulnérables. Le plus gênant, c'est qu'en étudiant la faille sur le firmware ThreadX, le même chercheur a découvert trois autres vulnérabilités. La faille la plus critique est exploitable dès lors que le système scanne les réseaux Wi-Fi disponibles. Vous imaginez bien que cette fréquence est assez élevée et que certains terminaux effectuent ce genre d'opérations toutes les 5 minutes, voire moins. La mauvaise nouvelle qui vient s'ajouter à ce tableau inquiétant, c'est que la faille critique en question n'a toujours pas été corrigée, alors que cette dernière était connue de Marvell depuis quand même le mois de mai 2018.

Windows 10 apporte la gestion native du format RAW

La prochaine version du système d'exploitation de Microsoft va être en capacité de gérer nativement les photos au format RAW. La gestion des images sera donc possible au sein de l'explorateur de fichiers, un format apprécié par les photographes. Si cette semaine correspond pour Microsoft à la recherche de bugs de son système d'exploitation vedette, cela ne l'empêche pas non plus de proposer de nouvelles choses. La Build 18 323 va ainsi proposée via une application que seuls les testeurs peuvent voir Raw Image Extension en version bêta. Cette nouveauté sera disponible sur le Microsoft Store. Elle donne la possibilité d'afficher des miniatures des fichiers au format RAW, ainsi que leurs métadonnées. De même, il est possible de les visualiser dans leur résolution intégrale. Rappelons que ces types de fichiers RAW de photos sont générés par des appareils photo numériques. Plus précisément, cela correspond aux images brutes prises sans qu'il y ait encore de retouches logicielles. Ce n'est par exemple pas le cas d'un format JPG, qui est traité et compressé automatiquement par l'appareil photo. C'est ensuite que les photos au format RAW sont traitées par des logiciels de retouche, ce qui permet alors de rectifier la netteté, les couleurs ou la lumière. Avec l'extension proposée par cette nouvelle version de Windows 10, les images peuvent être ouvertes au sein de l'appli Photos ou une autre qui sollicite la bibliothèque Windows Imaging Component. A noter que la Build 18 323 apporte également une optimisation du «Thème clair», qui permet l'usage de couleurs plus claires que celles que l'on retrouve par défaut dans l'interface utilisateur. La prochaine mise à jour de Windows 10 devrait alors avoir lieu en avril 2019. En attendant, Microsoft démarre le processus de finalisation de sa prochaine build. Les nouveautés devraient disparaître peu à peu les prochaines semaines, pour faire la part belle à la suppression des bugs qui ont été découverts et signalés par les testeurs et les développeurs.

Cure de magnésium : pourquoi en faire ?

Une cure de magnésium est un bon coup de pouce pour se requinquer. Le magnésium est un élément essentiel au bon fonctionnement de notre corps, au même titre que le calcium, le phosphore, mais l'organisme ne le synthétise pas. C'est pourquoi le taux de magnésium dépend uniquement de nos apports quotidiens.

Raison de plus pour vérifier que l'on n'en manque pas. Avec les rythmes de vie et l'alimentation d'aujourd'hui, l'organisme a tendance à s'acidifier. Ce qui provoque une baisse de magnésium. Le stress, tout particulièrement, entraîne une surconsommation de ce minéral. Mais il existe aussi des pathologies qui ont pour consé-

quence, directe ou pas, une carence en magnésium. En vérité, il participe à l'équilibre nerveux, au maintien du système immunitaire, à la minéralisation des eaux, à la régulation de toutes les fonctions vitales. Il nous en faut 360 mg / jour pour une femme adulte et 420 mg pour un homme. En cas de carence, on risque divers symptômes : fatigue, nervosité, irritabilité, crampes, tremblement des paupières, et des spasmes en général. Pour savoir si l'on a besoin de faire une cure de magnésium, il suffit de réaliser un bilan sanguin et de lire les résultats avec son médecin généraliste. Après quoi, on peut adapter son alimentation en conséquence et

opter pour des menus riches en magnésiums. On peut associer une cure en compléments de trois semaines avec une pause d'une semaine, et ce, tant que les symptômes n'ont pas disparu. Il existe énormément de formes de magnésium qui ont toutes des propriétés thérapeutiques. La différence c'est qu'elles n'ont pas toutes la même quantité de magnésium et qu'elles ne sont pas assimilables de la même façon. Le magnésium marin associé à la vitamine B6. Le surdosage n'est pas problématique puisqu'il disparaît de notre organisme en trois jours si on en consomme pas. Ce qui est quasiment impossible étant donné qu'il y en a dans l'eau.



Prendre de l'aspirine quotidiennement augmenterait les risques d'hémorragie



Une récente étude britannique met en garde contre l'utilisation quotidienne d'aspirine : lorsqu'elle est prise en prévention des maladies cardiovasculaires, son risque d'hémorragie est plus important que son bénéfice. Prendre de l'aspirine quotidiennement augmenterait les risques

d'hémorragie. L'aspirine étant un fluidifiant sanguin, aux Etats-Unis, de nombreux médecins la prescrivent chez les personnes d'âge mûr en prévention des accidents vasculaires cérébraux (AVC), infarctus et autres maladies cardiovasculaires. Mais cette pratique ne serait pas sans risque : une étude britannique publiée le 22 janvier 2019 dans la revue *JAMA Network* a affirmé que la prise quotidienne d'aspirine chez les personnes sans antécédent cardiovasculaire pourrait être plus dangereuse que bénéfique, avec un risque d'hémorragie accru. Pour arriver à ces résultats, les chercheurs ont passé en revue une dizaine d'essais cliniques auxquels 164 225 individus sains ont participé. Si ces personnes qui prenaient de l'aspirine tous les jours ont pu voir leur risque de maladies cardiovasculaires diminuer de 0,38%, d'un autre côté, leur risque d'hémorragie était augmenté de 0,47%. Cela signifie que 265 personnes devraient prendre de l'aspirine quotidiennement pendant 5 ans pour éviter un seul accident cardiovasculaire, tandis qu'une personne sur 210 souffrira d'une hémorragie grave. Des risques certes faibles, mais qui méritent d'être soulignés, selon le Dr Sean Zheng, un des auteurs de l'étude : «Ces travaux démontrent que les preuves sont insuffisantes pour recommander la prise d'aspirine quotidienne en prévention des crises cardiaques, des AVC et des morts cardiovasculaires chez les personnes ne souffrant pas de maladies cardiovasculaires.» En revanche, les effets bénéfiques de l'aspirine sont bel et

bien avérés chez les personnes ayant déjà été victimes d'un accident cardiovasculaire, situation dans laquelle le risque de récurrence est bien plus important que le risque d'hémorragie. Une bonne prévention des maladies cardiovasculaires, consistent en la réduction de facteurs de risque dits modifiables, c'est-à-dire sur lesquels on peut agir. Surveiller régulièrement sa tension artérielle, car l'hypertension fait obstacle au travail du cœur. Le cœur éjecte du sang dans les artères, dans lesquelles la pression est trop élevée. Du coup, il va vieillir plus vite car il va se rigidifier plus vite. Arrêter le tabac, «fumer une cigarette entraînant directement un stress sur la paroi artérielle. Dépister et traiter un diabète et / ou une hypercholestérolémie, selon les indications de votre médecin. Gérer son stress, car celui-ci entraînerait une surproduction d'hormones et d'adrénaline susceptible de favoriser l'apparition de maladies cardiovasculaires, mais également un mode de vie malsain (plus grande consommation d'alcool, de tabac, etc.). Pratiquer une activité physique régulière, la sédentarité provoquant bon nombre de problèmes de santé, à raison de «trois séances de 40 minutes par semaine» (natation, vélo, course à pied, etc.). Adopter un régime alimentaire équilibré, en «évitant les apports caloriques trop importants : pas trop de viandes, des laitages (fromage) en quantité raisonnable, intégrer des légumes frais, c'est-à-dire éviter les pesticides, ne pas grignoter entre les repas et bien répartir les quantités sur la journée».

Maladie d'Alzheimer : Une bactérie à l'origine de la maladie

Les risques d'être atteint par la maladie d'Alzheimer seraient augmentés par la présence de bactéries dans notre bouche qui provoqueraient des saignements au niveau des gencives, a expliqué une étude publiée par la revue médicale *Science Advances*, le 23 janvier 2019. D'après une nouvelle étude, publiée par la revue médicale *Science Advances* le 23 janvier 2019, ne pas prendre soin de son hygiène bucco-dentaire augmenterait les risques d'être atteint de la maladie d'Alzheimer. Les saignements des gencives sont, notamment, mis en avant dans les recherches et montrent qu'ils sont à l'origine de pathologies de certains patients telles que : la démence par exemple. L'étude financée par des fonds privés, a alors révélé que la bactérie *Porphyromonas gingivalis*, présente dans la bouche, a été également retrouvée dans le cerveau des patients atteints d'Alzheimer. De plus, chez la souris, il a été observé que la bactérie déclenchait des modifications cérébrales typiques de la maladie. Afin d'être persuadé d'avoir les bons résultats, l'équipe de chercheurs

ont infecté la bouche des souris en bonne santé avec la bactérie *Porphyromonas gingivalis*, tous les deux jours. Au bout de 6 semaines, la bactérie a été retrouvée dans leur cerveau et la mort de plusieurs neurones a été constatée. Des neurotoxines produites par la bactérie ont été décelées et sont responsables de la formation de «nœuds» dans le cerveau, a expliqué l'étude. Un médicament permettant de lier les neurotoxines au cerveau a permis d'éliminer la bactérie avec des résultats plus probants qu'un antibiotique commun chez la souris. La neurodégénérescence qui en résulte a pu être par la suite réduite. Des tests sur des volontaires humains ont été effectués avec «un médicament similaire qui semble sans danger et montrerait des signes d'amélioration de la cognition chez 9 participants atteints de la maladie d'Alzheimer», a déclaré la compagnie qui finance les recherches. Une étude plus vaste devrait débiter cette année. Le Dr Dominy, un des auteurs de l'étude va même un peu plus loin en affirmant que les expériences suggèrent que «P. gingivalis est à l'ori-



gine de la maladie d'Alzheimer». La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative qui est classée dans les démences. Cette maladie crée des troubles variés des fonctions cérébrales. Elle évolue très lentement et de façon irréversible. La maladie d'Alzheimer entraîne une perte progressive de la mémoire. La mémoire récente est perturbée alors que la mémoire à long terme est intacte. La personne atteinte présente souvent les troubles

suivants : Oubli des événements qui viennent de se produire ou des nouvelles personnes rencontrées. Trous de mémoire ou problèmes pour se souvenir de mots, du nom des gens. Difficultés pour trouver ses mots (aphasie) et les remplace par d'autres mots. Oubli de dates de rendez-vous ou d'anniversaire. Perte d'objets ou n'arrive pas à se souvenir où se trouvent des objets de la vie courante. Difficultés à se souvenir d'un trajet effectué. Redemande souvent les

Ces deux aliments frits augmenteraient le risque de mort prématurée

Une étude menée par des chercheurs américains souligne un risque particulièrement augmenté de mort prématurée et de risque cardiaque chez les personnes consommant beaucoup de poulet et de poisson pané. Bâton de mozzarella, poulet, poisson, calamars. La nourriture panée fait de nombreux adeptes pourtant elle est loin d'être saine. Une nouvelle étude publiée dans le *British Medical Journal* souligne particulièrement un danger de mort prématurée chez ceux qui consomment plus de poulet et de poisson frit que les autres. Selon leur recherche, il relate un risque de 13% de mort par toute cause et 12% de risque d'accidents cardiaques chez ceux qui mangent un ou plusieurs repas à base de poulet frits par jour. En ce qui concerne le poisson pané, 7% de risques de mort prématurés ont été enregistrés dans le cadre d'une ou plusieurs portions par jour et 13% de risques d'accidents cardiaques. Pour en arriver à cette constatation, les chercheurs ont suivi les cas de 106 966 femmes âgées de 50 à 79 ans entre 1993 et 1998. Pendant les 18 ans de l'étude, 31 558 d'entre-elles sont décédées dont 9320 d'un problème de cœur, 8358 d'un cancer et 13 880 d'autres causes. Si le lien entre la consommation de poulet et poisson pané et le risque cardiovasculaire a été confirmé, aucun lien avec les décès par cancer n'est rapporté dans l'étude. «Nous avons identifié là un facteur de risque d'accident cardiaque qui serait modifiable par les comportements alimentaires», ont expliqué les chercheurs de la University of Iowa (Etats-Unis) ayant mené l'étude. Les scientifiques ont ajouté que les personnes ayant consommé le plus de poulet ou de poisson pané avaient également tendance à manger moins sainement que les autres de façon générale.

62^e anniversaire de la grève des 8 jours Quelle lecture peut-on en faire ?

Le déclenchement de la grève des 8 jours, du 28 janvier 1956 au 4 février 1957, devait coïncider avec l'introduction du dossier algérien dans le débat à l'Assemblée générale des Nations unies.

L'objectif de la grève était de porter la question algérienne à l'ONU et également d'affirmer que le FLN était le seul représentant légitime du peuple algérien. Lorsque la direction du FLN, installée à Alger, à partir de septembre 1956, a demandé à ses cadres ce qu'ils pensaient de la durée de la grève, la réponse était que 8 jours, c'était beaucoup, qu'il fallait opter plutôt pour 24 ou 48 heures. Mais l'ordre était déjà donné. L'idée des dirigeants par cette grève, était de transformer toutes les villes algériennes en villes mortes. L'objectif était de créer un grand événement qui mobiliserait tout le peuple algérien autour du FLN, confirmer le caractère populaire de la Révolution de Novembre et internationaliser la question algérienne, coïncidant avec l'ouverture de la session de l'ONU, prévue le 6 décembre 1956, puis reportée au 20 décembre, avant d'être fixée, finalement, au 28 janvier 1957. Le CCE, composé de Mohamed Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane, Krim Belkacem, Benyoucef Benkhedda et Saâd Dahleb, avait pris la décision d'organiser une grève de 8 jours à travers l'Algérie. En effet, dans communiqué du CCE, le 28 janvier 1957, les Algériens étaient appelés à observer «une grève générale de 8 jours sur l'ensemble du territoire national algérien», à l'occasion du débat à l'ONU sur la question algérienne. Il s'agissait, entre autres, d'appuyer l'initiative du groupe afro-asiatique qui sollicitait le débat sur la question comme stimulant immédiat de l'appel à la grève, celui-ci procède d'abord de l'aggravation de l'état de guerre dont le vote, en mars 1956 des pouvoirs spéciaux, constitue l'un des tournants décisifs. C'est, en effet, au titre de ces pouvoirs spéciaux que Robert Lacoste, ministre résident à Alger, fait attribuer à la X^e division de parachutistes du général Massu l'ensemble des pouvoirs de police sur le territoire de la capitale. Cette même unité de l'armée française revenait de l'expédition, qui avait tourné court, contre le régime du Colonel Nasser coupable aux yeux de la coalition triangulaire Grande-Bretagne, France, Israël, d'avoir nationalisé le canal de Suez et pour les autorités françaises d'être le soutien du FLN. Dans une correspondance datée du 24 juillet 1956, Abane Ramdane relève qu'«en réalité, il s'agit pour Lacoste et son gouvernement d'obtenir une victoire militaire pour imposer leur loi avant la session de novembre de l'ONU», qui appelle aussi à la vigilance quant aux contacts avec les autorités françaises «car le gouvernement est encore loin du dialogue». Au contraire, il accentue la répression alors qu'il faisait croire à une amorce de détente.

Inscription de la question algérienne à l'ONU

L'intérêt de l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la XI^e session des Nations unies procède de la nécessité pour la



direction du Front d'assurer une internationalisation qui puisse battre définitivement en brèche les thèses du gouvernement français sur une dimension interne du conflit et du refus d'une ingérence extérieure. Le 25 novembre 1955, l'Assemblée générale de l'ONU décide de «ne pas poursuivre l'examen du point de son ordre du jour» consacré à la question algérienne. Cette décision intervient aussi au lendemain de la spectaculaire sortie du ministre français des Affaires étrangères, Antoine Pinay, quittant les travaux de la session et martelant la menace de la France de quitter l'ONU. Alors que le FLN dispose, de son côté, à compter d'avril 1956, d'un bureau à New York, dirigé par Hocine Aït Ahmed et où se sont illustrés M'hamed Yazid, Abdelkader Chanderli, Toufik Bouattoura. C'est dans ce contexte que le CCE, réuni en novembre 1956, en son siège du 133, Bd Télemly, à Alger, évalue la situation dans le pays et conclut à la nécessité d'une action d'envergure. «Il nous fallait engager une action qui, par sa portée, aurait un retentissement considérable sur l'opinion, à la fois en Algérie, en France et dans le monde», note Benyoucef Benkhedda.

Une action d'envergure

Cette action devrait ainsi, entre autres objectifs, crédibiliser aux yeux de l'opinion internationale, le fait que le FLN menait bien une guerre de libération et à valider sa légitimité et son statut d'interlocuteur exclusif en cas de négociations. «En revanche, la discussion sur sa durée fut plus vive. Ben M'hidi était pour une grève d'un mois», Saâd Dahlab plaide pour une durée de trois jours et le compromis retenu par le CCE fixait le mouvement à 8 jours. «Je ne sais plus

qui a proposé 8 jours. La discussion s'est éternisée là-dessus et nous avons fini par admettre la durée de 8 jours parce que Ben M'hidi défendait avec fougue l'idée de faire grève pendant un mois. Jamais je ne le vis me regarder avec autant de mépris ou peut-être de pitié — il m'avait toujours traité avec sympathie et chaleur — que lorsque je m'aventurais à proposer plutôt un ou deux jours. Personne, d'ailleurs, ne me répondit et je battis en retraite sans discussion», témoigne Saâd Dahlab. Il s'agissait d'une démonstration de force, non violente, se voulant un défi à la France coloniale avec des objectifs politiques et diplomatiques. L'appel à la grève, suivi par le peuple algérien tout entier, a prouvé à l'opinion internationale l'adhésion du peuple à la démarche du Front de libération nationale et sa détermination à poursuivre sa Révolution jusqu'au recouvrement de son indépendance. L'objectif de la grève était essentiellement politique et diplomatique tendant à faire entendre la voix du peuple algérien à l'opinion internationale à la veille de la tenue de l'Assemblée générale des Nations unies et l'examen de la question algérienne. Il fallait montrer à l'opinion internationale la lutte d'un peuple épris de liberté. C'est ainsi que l'option d'une grève de huit jours décidée par le CCE (Comité de Coordination et d'Exécution), haute instance de la Révolution issue du congrès de la Soummam, devait être le point de cristallisation. Le déclenchement devait coïncider avec l'introduction du dossier algérien dans le débat à l'Assemblée générale des Nations unies. C'est ainsi que la date de la grève a été reportée à deux reprises, car la tenue de la 11^e session de l'AG de l'instance onusienne a été décalée deux fois de suite.

Aujourd'hui, Quelle lecture peut-on faire de la grève des huit jours, qui avait commencé le 28 janvier 1957 et pris fin le 4 février ?, le mouvement a atteint son objectif, celui d'exprimer la volonté de l'indépendance. La décision du FLN de porter la Révolution dans la rue, comme le voulait Larbi Ben M'hidi, ne s'était pas avérée vaine, et avait permis au monde entier de voir que ce peuple luttait pour sa liberté. La grève avait également détruit l'argument de la France coloniale qui refusait de négocier avec le FLN, sous prétexte qu'il s'agissait de groupuscules de brigands qui n'exprimaient pas la volonté du peuple algérien. Et même si la France avait encore de l'influence à l'ONU, la Révolution de Novembre a réussi à avoir une dimension internationale. Il faut dire aussi que la grève des 8 jours a été suivie sur tout le territoire algérien, et même en France. Le mérite de la réussite de la grève revient au peuple et surtout aux organisateurs de cette action qui avait surpris la France coloniale par son organisation. Durant la grève, il a été comptabilisé 23 000 détenus et 4000 disparus. Mais la grève des 8 jours avait aussi des aspects très positifs. Le FLN s'est imposé comme le seul représentant du peuple. En effet, la grève a montré la représentativité du FLN, le triomphe de l'idée d'indépendance. Sur le plan diplomatique, ce fut un grand succès du FLN. Car, après discussion, l'ONU décide, le 15 février 1957, d'une résolution de compromis votée à l'unanimité (sauf la France), pour une solution pacifique, démocratique et juste conformément à la Charte de l'ONU. C'est dire que la grève des 8 jours avait atteint pleinement ses objectifs.

Ahsene Saaid



Maroc-UE

Les associations espagnoles demandent l'étiquetage des produits venant du Sahara occidental

Les organisations de producteurs et d'exportateurs de fruits et légumes espagnoles ont exigé un étiquetage des produits en provenance du Sahara occidental occupé, suite à l'adoption par le Parlement européens (PE) des modifications apportées à certains articles de l'accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne (UE).

Cette revendication a été exprimée par la Coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs (Coag, de son acronyme en castellan), qui a affirmé, dans un communiqué, que l'adoption de l'accord par les eurodéputés, le 16 janvier, «porte un préjudice aux intérêts des producteurs des fruits et légumes espagnols».

«La Coordination est convaincue que l'accord de libre-échange UE-Maroc viole la législation européenne en matière de commercialisation des fruits et légumes frais en limitant la capacité des consommateurs à savoir clairement si un produit étiqueté comme étant originaire du Maroc provient de ce royaume, ou du Sahara occidental (occupé)», a noté le texte. La Coag a ajouté que les lois en vigueur en Europe «stipulent clairement que les fruits et légumes frais ne peuvent être commercialisés que s'ils comportent l'indication du pays d'origine. A cet égard, la Coag demande à l'Union européenne de renforcer les contrôles aux frontières pour empêcher les produits agricoles cultivés sur le territoire du Sahara occidental d'entrer sur le marché de la Communauté comme s'ils proviennent du Maroc, sans les précisions correspondantes sur l'étiquetage».

«Le processus de négociations a été miné par des zones d'ombre, des pressions opaques de la part du Maroc et d'un possible grave scandale de conflit d'intérêts de plusieurs députés de la Commission du commerce international», a également indiqué Andrés Gongora, responsable du secteur des fruits et légumes au sein de la Coag. Gongora a, en outre, regretté que tout cela a été fait «sans étude d'impact, ni informations statistiques vérifiables sur les volumes commerciaux en provenance du Sahara occidental (occupé), car le Maroc n'a pas fourni d'informations fiables à cet égard».

En outre, la Fédération espagnole des associations de producteurs et exportateurs de fruits et légumes (Fepex) a, pour sa part, exprimé ses «inquiétudes» des conséquences de l'arrivée de tomates du Sahara occidental (occupé) sur le marché européen sur la tomate originaire d'Almería.

«L'organisation a demandé, elle aussi, de procéder à l'étiquetage des produits de la région», a conclu la même source.

Le Front Polisario ne restera pas les bras croisés face à la spoliation des richesses du peuple sahraoui

Le Front Polisario a dénoncé les agissements de la Commission européenne qui contourne la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), suite à l'entérinement par le Parlement européen de l'accord UE-Maroc et sa violation flagrante de la légalité internationale, affirmant qu'il ne restera pas les bras croisés face à la spoliation des richesses du peuple sahraoui. Ces déclarations ont été faites par le représentant du Front Polisario aux îles Canaries, Hamdi Mansour au cours de son intervention devant une réunion du Mouvement canarien de solidarité avec le peuple sahraoui à Tenerife sous le patronage de la Fédération des associations solidaires avec le peuple sahraoui et le bureau du Front Polisario aux îles Canaries. Des responsables des îles Canaries, des associations amies avec le peuple sahraoui et des membres de la communauté sahraouie ont pris part à cette réunion. Le mouvement canarien de solidarité avec le peuple sahraoui a réitéré son soutien au peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le mouvement a salué par ailleurs les efforts des Nations unies pour la reprise des négociations directes entre le Front Polisario et le royaume du Maroc. La réunion a débuté par l'allocution de Hamdi Mansour dans laquelle il a évoqué la situation déplorable des Droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, rappelant les derniers acquis diplomatiques de la cause sahraouie aux niveaux africains et européen. Il a réitéré la disponibilité du Front Polisario à reprendre les négociations directes et sans conditions préalables avec le Maroc, déplorant que «le Maroc n'ait pas affiché sa disponibilité à s'engager sérieusement dans les efforts visant à mettre fin au conflit et à instaurer la paix dans la région et en Afrique en général». Après avoir passé en revue les rapports du Groupe de suivi des violations des Droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et le dossier des détenus politiques sahraouis dans les



géôles marocaines ainsi que le rapport de la sous-commission chargée de l'observation des opérations de spoliation des richesses sahraouies, les participants ont procédé à l'élaboration d'un plan de solidarité du mouvement pour l'année prochaine, conformément aux axes tracés par la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco), durant sa 43^e session tenue à Madrid novembre dernier. Le Front Polisario avait annoncé sa décision de faire appel devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord commercial controversé Maroc-UE incluant les territoires sahraouis, adopté mercredi dernier par le Parlement européen, affirmant que la bataille pour la préservation des ressources naturelles sahraouies constituera un facteur de pression déterminant sur l'occupant marocain».

Le secrétariat politique du Front a affirmé que le combat serait impératif entre les deux dispositifs judiciaire et exécutif au niveau européen, d'autant qu'aucun pays ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental y compris l'UE qui l'a clairement exprimé dans le préambule de cette décision. Pour sa part, l'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, a indiqué que les décisions de l'UE «constituent une violation vis-à-vis du droit international qui assure le principe autodétermination pour le peuple sahraoui».

Selon son avocat, le Front Polisario attend la parution du texte d'accord au Journal officiel pour déposer un recours auprès de la CJUE dans un mois au plus tard. Aussi, une réclamation sera présentée contre l'UE pour les graves dégâts causés au peuple

sahraoui d'autant que les recettes de cet accord, a-t-il précisé, sont estimées de plus de 250 millions d'euros, c'est pourquoi le Front Polisario demandera une indemnisation de 500 millions d'euros en plus des tarifs douaniers.

Des ONG condamnent «fermement» l'agression d'un militant sahraoui par la police marocaine

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains a condamné «fermement» les violences des autorités marocaines à l'encontre de Mohamed Mayara, coordinateur du collectif Equipe Media, affirmant que le militant sahraoui a été agressé par des policiers marocains à l'aéroport de Laâyoune occupée. L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains, issu d'un partenariat de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et de la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH), ont lancé un appel «urgent» pour garantir l'intégrité physique et le bien-être psychologique de Mohamed Mayara ainsi que de l'ensemble des défenseurs des Droits de l'Homme au Maroc et au Sahara occidental», ont indiqué des médias citant une lettre adressée aux autorités marocaines. S'adressant, notamment aux services du Premier ministre marocain, au ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'aux ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme, l'Observatoire a demandé aux autorités marocaines de mettre un terme à «toute forme de harcèlement, y compris judiciaire, à l'encontre des défenseurs des droits humains

et de garantir le droit de mener des activités pacifiques et légitimes de défense des droits humains». S'appuyant sur des sources fiables, l'Organisation a affirmé que Mohamed Mayara a été victime d'une «agression physique» perpétrée par huit policiers marocains à l'intérieur de l'aéroport de Laâyoune occupée et blessé à la joue le 13 janvier dernier, alors qu'il rentrait d'une visite des camps de réfugiés sahraouis accompagné d'une délégation de 16 défenseurs des droits humains, dont Mme Aminatu Haïdar». Selon l'ONG, les policiers marocains l'ont ensuite conduit dans une salle à l'aéroport et l'ont interrogé sur sa visite des camps de réfugiés et sur les activités d'Equipe Media, ajoutant que le militant sahraoui a été «photographié avant d'être relâché, sans qu'aucun chef d'inculpation ait été retenu contre lui».

L'Observatoire a rappelé, qu'au cours des derniers mois, Mohamed Mayara avait reçu plusieurs menaces en rapport avec ses activités, précisant que «le 12 novembre dernier, des militaires marocains se sont même entrés par effraction dans sa maison et ont interrogé sa famille au sujet de ses activités de défense des Droits de l'Homme et des moyens de subsistance de la famille».

Condamnant fermement ces actes de violence, l'Organisation a relevé à l'occasion que d'autres membres d'Equipe Media ont subi le même harcèlement de la police marocaine, citant, notamment le cas de la journaliste Nazha El Khalidi, correspondante de la RASD TV, qui a été arrêtée et agressée par la police marocaine en novembre dernier pour avoir filmé des manifestations pacifiques sahraouies.

Philippines

18 morts dans un attentat contre la cathédrale de Jolo

Au moins 18 personnes ont péri, hier, dans un double attentat contre la cathédrale de Jolo, sur une île du sud des Philippines qui demeure un bastion de l'organisation islamiste Abou Sayyaf.

Cette attaque est intervenue deux jours après l'annonce de l'approbation massive, lors d'un référendum, lundi dernier, de la création dans le sud de l'archipel de la région autonome Bangsamoro, dans le cadre du processus de paix avec l'insurrection musulmane. La 1^{re} bombe a explosé pendant la messe à l'intérieur de la cathédrale de Notre-Dame du Mont-Carmel, située dans le centre de Jolo, la plus grande ville de l'île du même nom, a déclaré à l'AFP, le lieutenant-colonel Gerry Besana, porte-parole régional de l'armée. Une seconde explosion s'est produite à l'extérieur, sur le parking, quand arrivaient les militaires. Des photos diffusées par l'armée montrent les portes et les fenêtres des cathédrales pulvérisées, ses bancs retournés. Un photographe de l'AFP présent sur les lieux a aussi vu de nombreux corps jonchant le sol.

Le porte-parole du président philippin Rodrigo Duterte a condamné «un acte terroriste». «Nous poursuivrons jusqu'au bout du monde les cruels auteurs de ce crime ignoble jusqu'à ce que chacun des tueurs soit amené devant la justice et mis derrière les barreaux», a déclaré dans un communiqué ce porte-parole, Salvador Panelo. «La loi sera sans pitié pour eux.»

«Abou Sayyaf, 1^{er} suspect»

Cinq soldats, un membre des garde-côtes et 12 civils ont été tués dans ce double attentat qui a également fait 83 blessés, a déclaré Besana. Le chef de la police régionale Graciano Mijares a de son côté fait état de 20 morts et 81 blessés. La 2^e bombe se trouvait dans le coffre d'une moto garée à l'extérieur de l'édifice. Les autorités ont indi-

qué que l'attentat pourrait être le fait du groupe islamiste Abou Sayyaf. «Quand vous parlez de terrorisme dans la province de Sulu, le 1^{er} suspect est toujours Abou Sayyaf, mais nous ne pouvons exclure la possibilité d'autres responsables», a déclaré Besana. L'île de Jolo est, en effet, un des principaux bastions d'Abou Sayyaf. Spécialisée dans les enlèvements crapuleux, cette organisation est aussi accusée des pires attentats dans l'archipel, en particulier, celui contre un ferry qui avait fait plus de 100 morts en 2004. Abou Sayyaf est une ramification extrémiste de l'insurrection séparatiste musulmane. Il a été créé dans les années 1990 grâce aux financements d'un membre de la famille du chef d'Al Qaïda Oussama Ben Laden. Jolo fait partie de la région autonome Bangsamoro dont la création vient d'être plebiscitée lors d'un référendum. La mise en place de cette zone sur un territoire à majorité musulmane - alors que l'archipel est majoritairement catholique - vise à rétablir la paix après des décennies d'un conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts.

Urgence du processus de paix

Des musulmans avaient pris les armes dans les années 1970 pour réclamer l'autonomie ou l'indépendance du sud des Philippines qu'ils considéraient comme leur terre ancestrale. Cette insurrection a fait 150 000 morts. Le principal groupe rebelle, le Front Moro islamique de libération (Milf), avait signé en 2014 un accord de paix avec le gouvernement prévoyant d'octroyer l'autonomie à la minorité musulmane dans certaines parties de la grande île de Mindanao et des îles de l'extrême sud-ouest.



Conformément à cet accord, 2,8 millions d'habitants de cette région ont été appelés, lundi dernier, à voter et 1,7 million se sont prononcés en faveur de la création de la nouvelle région autonome nommée Bangsamoro, quelque 254 600 ayant voté contre, a fait savoir, ce vendredi, la commission électorale. Ce processus, qui a débuté dans les années 1990, n'inclut pas les organisations islamistes comme Abou Sayyaf que le Milf combat aux côtés des forces gouvernementales.

La province de Sulu, à laquelle appartient Jolo, a globalement voté contre la création de la nouvelle région. Mujiv Hataman, un haut responsable régional, a estimé que le double attentat de dimanche soulignait l'urgence de mener à son terme le processus de paix. «Les terroristes veulent faire sentir leur présence», a-t-il estimé, en indiquant que la mise en œuvre du processus de paix pouvait «être une solution pour arrêter le terrorisme».

Grande-Bretagne

Le prince Philip exprime ses regrets pour avoir blessé une femme dans un accident de la circulation

Le prince Philip, époux de la reine Elizabeth II, s'est dit «profondément désolé» d'avoir blessé une femme lors d'un accident de la circulation il y a 10 jours, selon le tabloïd *Sunday Mirror*. Le journal a publié une copie de la lettre écrite par Philip et adressée à Emma Fairweather, passagère de la Kia avec laquelle le prince est entré en collision alors qu'il conduisait sa Land Rover. «J'aimerais que vous sachiez combien je suis désolé de mon rôle dans l'accident... Je ne peux qu'imaginer que je n'ai pas vu la voiture arriver, et je suis

fort contrit des conséquences», dit la lettre signée par le prince. L'accident s'est produit le 17 janvier près du domaine royal de Sandringham, où Elizabeth et Philip passent une grande partie de l'hiver. Le véhicule que conduisait le prince est sorti d'une allée du domaine pour s'engager sur une route, est entrée en collision avec une Kia et s'est renversée. Le prince est sorti indemne de l'accident. La conductrice d'une voiture de tourisme a eu des coupures au genou, la passagère, Emma Fairweather, a eu un poignet cassé, et le bébé

qui se trouvait à l'arrière n'a pas été blessé. Fairweather s'était plainte la semaine dernière dans le *Sunday Mirror* de n'avoir pas reçu d'excuses de la part du prince.

«J'étais quelque peu secoué après l'accident, mais j'ai été très soulagé qu'aucun de vous n'ait été grièvement blessé», a déclaré Philip dans sa missive, selon le tabloïd. «J'ai appris depuis que vous aviez un bras cassé. Je suis profondément désolé pour cette blessure», a assuré Philip. Le prince, 97 ans, a pris sa retraite de ses fonctions publiques en août 2017.

Centrafrique

Les pourparlers de paix à Khartoum se poursuivent à huis clos

Les pourparlers entre de hauts responsables du gouvernement centrafricain et des chefs de groupes armés ont repris, ce samedi, et se tiennent à huis clos après la suspension observée, vendredi, suite à la menace des «antibalakas» de se retirer des négociations à Khartoum (Soudan), ont rapporté les médias. D'après une source proche des négociations, les pourparlers de paix ne concernent que le gouvernement centrafricain et tous les leaders des 14 groupes armés officiellement recensés. Du côté du gouvernement, la délégation est conduite par Firmin Ngrébada, directeur de cabinet personnel du président centrafricain Faustin-Archange Touadéra.

Abdoulaye Hissène, l'un des leaders rebelles les plus tenaces, s'est fait représenter. D'après une source informée, les revendications des groupes armés portent sur la politique ou le partage des pouvoirs, la sécurité,

la justice et les questions socio-économiques face auxquelles la délégation du gouvernement se dit prête à fournir des éléments de réponse. Selon des sources proches du dossier, des représentants des partis politiques (opposition, majorité et centristes), de l'Assemblée nationale, du Conseil national de la médiation, de la plateforme religieuse, des associations de victimes et du Conseil national de la jeunesse se sont eux aussi déplacés à Khartoum, mais n'auront pas le droit de siéger au moment des discussions.

Ouvert le 24 janvier dernier, le dialogue inter-centrafricain, s'il n'enregistre pas d'entrave, pourrait prendre fin le 2 février prochain. La signature d'un accord est prévue à Bangui. L'accord, que certains appellent déjà «trophée de la paix», pourrait être soumis à la session de l'Union africaine (UA) le février prochain.

Thaïlande

Des drones anti-pollution à Bangkok

Les autorités métropolitaines de Bangkok ont eu recours à l'usage des drones pour pulvériser de l'eau atomisée et des produits spéciaux afin de tenter de réduire la pollution de l'air qui a atteint des seuils critiques dans la mégapole. Une flottille de drones a été déployée pour atomiser de l'eau et répandre un composant chimique non nocif dans l'atmosphère afin d'alourdir les particules fines en suspension dans l'air et faire ainsi baisser le niveau de pollution. Le taux élevé de particules fines en suspension dans l'air (PM2,5) a atteint des niveaux dangereux pour la santé dans la capitale, poussant les autorités sanitaires à lancer des alertes rouges. Le taux de concentration des particules fines a atteint des niveaux alarmants avec des pics qui culminent à 185 microgrammes au m³ d'air, alors que le seuil de tolérance de l'OMS est fixé à 25 microgrammes / m³. Selon un responsable du «Defense Technology Institute of Thaïlande», une heure de vaporisation a permis de faire baisser la concentration en particules fines de 10 microgrammes par m³ d'air. Ces drones anti-pollution ont été testés dans un petit parc de Bangkok, mais la ville est si vaste que l'efficacité du concept reste encore à démontrer à grande échelle. La Chine avait elle aussi tenté d'utiliser les drones pour résoudre le même problème en 2014. Face à cet épisode sévère de la pollution de l'air à Bangkok qui sévit depuis plusieurs jours, les autorités ont fait appel à «l'escadron des pluies artificielles» dont les tentatives sont restées vaines en raison de conditions climatiques défavorables au procédé d'insémination des nuages. Les services municipaux ont également déployé de nombreux camions-citernes sur les principales artères de la capitale pour l'épandage de l'eau pressurisée afin de réduire les particules fines dans l'air.

Le département de la santé a appelé les habitants de la mégapole à porter des masques anti-pollution et à éviter les activités en plein air. Certaines écoles de la capitale ont même choisi de fermer les portes jusqu'à amélioration de la situation.

Affaire Jamal Khashoggi

Une experte indépendante de l'ONU conduira une enquête internationale sur le meurtre du journaliste

La rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Agnès Callamard, se rendra la semaine prochaine en Turquie pour conduire une enquête indépendante internationale sur le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

« Je dirigerai l'enquête indépendante internationale en commençant par une visite en Turquie du 28 janvier au 3 février 2019 », a-t-elle déclaré dans un communiqué rendu public, ce vendredi. Elle sera, notamment, chargée d'évaluer les circonstances du crime et la nature ainsi que l'ampleur de l'implication des Etats et des individus responsables du meurtre. Dans cette enquête, Callamard sera accompagnée de la baronne Helena Kennedy, et du Pr Duarte Nuno Vieira de l'université portugaise de Coimbra. « L'enquête cherchera également à identifier les moyens par lesquels les Etats peuvent renforcer le respect de leurs

engagements internationaux en matière de protection du droit à la vie, de prévention des violations et de reddition des comptes », a déclaré Callamard. Le 26 octobre 2018, Callamard a appelé de nouveau à diligenter une enquête internationale et pas uniquement limitée aux enquêtes que mènent chacune de leurs côtés, l'Arabie saoudite et la Turquie. Le 4 janvier 2019, la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme Michelle Bachelet a estimé que le procès pénal en Arabie saoudite de personnes soupçonnées d'être impliquées dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi ne répondait pas aux exigences de l'enquête indépendante et internationale qu'elle avait réclamée.



Rupture d'un barrage au Brésil

Un lourd bilan

Une vallée engloutie par la boue sur des dizaines de kilomètres carrés. Voilà ce qui reste de la région de Brumadinho dans l'Etat du Minas Gerais, au sud-est du Brésil. Vendredi matin, un barrage minier, exploité par la compagnie Vale, a brutalement cédé. Le bilan n'est que provisoire : 34 personnes ont péri, mais près de 300 victimes manquent toujours à l'appel. Sans parler des dizaines de blessés. Un important dispositif de secours a été enclenché, mais les dégâts sont considérables. Rosilene Aganetti, belle-mère d'un

rescapé : « Mon gendre travaille dans la mine explique cette femme, et il aurait dû être dans le restaurant qui a été emporté par la boue, mais par chance il était en vacances. Dieu a été miséricordieux : il a épargné ma famille, mais pas mes amis. » William Silva, 21, habitant de Brumadinho : « C'est compliqué pour Vale (la compagnie qui possède la mine). Ce barrage a cessé de fonctionner en 2015 et n'a reçu aucun entretien...rien. Ils ont dit qu'ils avaient été avertis que le barrage allait céder, mais ils n'ont rien fait. Maintenant

qu'il y a des victimes et que les maisons sont détruites, c'est trop tard. » Samedi matin, le président brésilien a survolé la zone à bord d'un hélicoptère militaire. Il a réclamé justice pour toutes les victimes. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les responsabilités et les circonstances de ce drame. Il y a 3 ans, une autre catastrophe de ce type avait causé la mort de 19 personnes et provoqué d'immenses dégâts environnementaux. La même compagnie minière était déjà dans le collimateur de la justice.

France

Emmanuel Macron « n'a plus le choix », estime le secrétaire général de la CFDT

Le Président Emmanuel Macron « n'a plus le choix » et doit accepter « une inflexion avec des politiques sociales qui réduisent les inégalités » et « redonnent du pouvoir d'intervention aux citoyens », estime le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, dans un entretien au Journal du dimanche. « Il faut partager le pouvoir et associer davantage les corps intermédiaires ainsi que les citoyens. Il y a donc une question de méthode et de priorités : justice fiscale, transition écologique, répartition des richesses, démocratie participative », souligne le dirigeant du 1^{er} syndicat français dans cette interview publiée au lendemain d'un 11^e samedi de mobilisation des « gilets jaunes ». Sans faire du retour de l'ISF un « totem », Laurent Berger estime que : « D'une

manière ou d'une autre, il faut que les plus hauts revenus soient davantage mis à contribution ». « Nous devons éteindre collectivement l'incendie. On ne peut pas vivre dans une société hystérisée, portons des discours responsables », demande le responsable syndical. « Si le gouvernement est capable d'entendre, tant mieux. Sinon la crise s'aggraverait », prédit-il, voyant « un risque » que la France demain « ressemble à l'Italie ou la Hongrie ». Laurent Berger redit dans cet entretien au JDD n'avoir eu « aucun contact » avec le président de la République depuis un mois et demi. « Mais ça n'est pas le sujet. Le vrai sujet, c'est ce débat, cette ouverture des fenêtres pour changer les choses, avoir plus de justice sociale et fiscale. Et surtout, son issue », prévient-il.

Liban

Le chef du Hezbollah met en garde Israël contre la persistance de ses frappes en Syrie

Le chef du mouvement libanais du Hezbollah a mis en garde Israël, ce samedi, contre la persistance de ses frappes en Syrie, quelques jours après des raids de l'Etat sioniste dans le pays en guerre. S'adressant directement au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le chef du Hezbollah

Hassan Nasrallah l'a appelé à « faire attention dans la persistance » de ses « agissements » en Syrie. « Ne fait pas d'erreur de jugement et n'entraîne pas la région vers une guerre ou un affrontement majeurs », a-t-il dit, dans un entretien avec la Chaîne de télévision Al Mayadeen. « A tout moment, la déci-

sion peut être prise, par la direction syrienne et l'axe de résistance, de gérer autrement les agressions israéliennes », a mis en garde Nasrallah. Les frappes israéliennes ont eu lieu en début de semaine, faisant 21 morts, selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme.

Jordanie

Le FMI entamera son 2^e examen de l'économie jordanienne

Le Fonds monétaire international (FMI) a entamé, hier, son 2^e examen de l'économie jordanienne, mené dans le cadre d'un prêt de 700 millions de dollars américains au titre du mécanisme élargi de crédit, a annoncé le ministère jordanien des Finances dans un communiqué envoyé, ce samedi, sous forme de courrier électronique. La mission du FMI passera deux semaines en Jordanie, où elle rencontrera plusieurs responsables, notamment, des responsables du ministère des Finances et de la Banque centrale de Jordanie. La visite du FMI fait partie du suivi des réformes fiscales et des

mesures prises par la Jordanie dans le cadre de l'accord signé entre ce pays et le fonds. En 2016, la Jordanie a conclu avec le FMI un accord pour une période de 36 mois visant à réduire la dette publique par le biais des réformes et à procéder à plusieurs réformes fiscales, y compris l'élargissement du champ d'imposition sur le revenu des contribuables. L'adoption récente du projet de loi sur l'impôt sur le revenu, qui a provoqué des manifestations à l'échelle nationale, fait également partie de ces réformes.

Etats-Unis

Un homme armé abat 5 personnes en Louisiane

Cinq personnes ont été tuées dans une fusillade, ce samedi, à Ascension et Livingston, près de Bâton Rouge en Louisiane, a indiqué la police locale. Le suspect, un dénommé Dakota Theriot, 21 ans, est accusé d'avoir abattu ses parents, Elizabeth et Keith Theriot, tous deux âgés de 50 ans, dans la ville de Gonzalez, a fait savoir le shérif de la municipalité d'Ascension, qui n'a pas encore pu déterminer le motif de cet acte criminel. Les victimes étaient vivantes au moment de l'arrivée des éléments de la police à leur domicile. Le couple a été capable d'identifier leur fils comme étant le tireur, a déclaré à la presse le shérif Bobby Webre. Dakota Theriot est également suspecté du meurtre de 3 autres personnes dans la paroisse voisine de Livingston. Les victimes, Billy, Summer et Tanner Ernest, ont été découvertes, samedi matin, a ajouté le shérif, notant qu'au moins une d'entre elles était ami avec le tireur. Les autorités sont toujours à la recherche de Theriot qui est « armé et dangereux ». Le mis en cause a été inculpé de deux chefs d'accusation de meurtre au 1^{er} degré, d'usage illégal d'arme à feu et de violation de domicile.

Russie

22 blessés lors d'une explosion dans un café dans l'ouest du pays

Une chaudière à gaz a explosé dans un café, ce samedi, dans la région de Saratov, à l'ouest de la Russie, blessant 22 des 40 personnes présentes sur les lieux, ont indiqué les services locaux du ministère des Situations d'urgence. Ils ont précisé que 14 des blessés ont été hospitalisés et que 6 d'entre eux ont des blessures graves. Deux enfants ont été légèrement brûlés lors de l'explosion et leur état de santé fait l'objet de la plus grande attention.

Côte d'Ivoire

13 morts dans un accident de la circulation dans le nord d'Abidjan

Treize personnes ont été tuées, avant-hier, dans un accident de la circulation à 10 km de la localité d'Ouangolodougou dans l'extrême-Nord ivoirien sur la route du Burkina Faso. « Le centre de secours secondaire de Ferkéssédougou (Nord) a été alerté pour un accident de la circulation impliquant un car de transport et un camion de bétail sur la route du Burkina Faso à 10 km après Ouangolodougou. Le bilan définitif est de 13 décès et 26 blessés légers », a rapporté le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) dans un communiqué cité par l'agence Chine nouvelle. En Côte d'Ivoire l'année 2018 a enregistré 19 968 interventions du GSPM dont 12 974 accidents de la circulation (représentant 64,97% des interventions). Au total, 27 164 victimes ont été enregistrées dont 837 décès. Selon l'Office de la sécurité routière (OSER), 95% des accidents de la circulation qui surviennent en Côte d'Ivoire sont dus à des facteurs humains.

Djamel Kaouane, ministre de la Communication :
«La migration clandestine n'est qu'une solution dramatique
pour tous ceux qui font face aux difficultés de la vie»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a plaidé, ce samedi, à Alger, pour l'importance de définir toutes les raisons qui incitent la jeunesse algérienne à la migration clandestine «harga».

Présidant l'ouverture de la rencontre nationale sur «Le phénomène de la migration clandestine des jeunes Algériens vers l'étranger - réflexions et solutions», initiée par la Ligue algérienne de la pensée et de la culture, le ministre de la Jeunesse et des Sports a estimé que ce phénomène est «une tragédie» nécessitant la mobilisation de tout un chacun pour trouver des mécanismes susceptibles d'y mettre fin, mettant en avant la démarche de l'Etat pour la protection de ses jeunes et la poursuite de tous les auteurs complices dans l'organisation de ce type de voyage. La migration clandestine est un phénomène social «étranger» aux us et coutumes des Algériens, a soutenu le ministre, soulignant que la vie d'un jeune Algérien est «précieuse». N'évoquant le thème de cette rencontre s'articulant autour de l'avenir de la jeunesse algérienne et la «harga», Hattab a déclaré que «le fait d'évoquer et d'examiner ce phénomène avec la participation de toutes les franges de la société est en adéquation avec les prochaines étapes de notre pays à travers la mise en exergue du rôle des jeunes dans la construction de l'avenir du pays». Pour sa part, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a indiqué, dans son allocution, que la jeunesse d'aujourd'hui doit être un «exemple» à travers les modèles réussis marquant la société algérienne afin d'éviter le phénomène de la migration clandestine dont le contenu n'est qu'«une solution dramatique» à tous ceux qui font face aux difficultés de la

vie. Des enseignants et des chercheurs universitaires, participant à cette rencontre, ont évoqué les différents facteurs socio-économiques et psychologiques incitant les jeunes à la migration clandestine, affirmant que plusieurs études et recherches empiriques ont été effectuées à travers différentes universités sur ce phénomène, lesquelles devraient être prises en considération par les autorités concernées pour y faire face. La Ligue algérienne de la pensée et de la culture a organisé, ce samedi, parallèlement, à la rencontre sur l'émigration clandestine, trois colloques similaires à Oran, Constantine et Ouargla pour atteindre une large catégorie de la société dans le but de la sensibiliser aux dangers de ce phénomène et ce, avec la participation de plusieurs instances, acteurs, responsables locaux, associations et militants de la société civile, a indiqué, Mustapha Bitam, président de la Ligue. Pour rappel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avait révélé, la semaine dernière, à l'ouverture des travaux du Forum national sur le phénomène de la migration clandestine, que «La justice a ouvert en 2018 près de 200 affaires relatives à l'émigration clandestine donnant lieu à la comparution de 344 individus dont 24 ont été condamnés à des peines d'emprisonnements fermes pour plusieurs années», ajoutant que «51 pages sur les réseaux sociaux faisant l'apologie du phénomène de «harga» ont été identifiées». «Certaines parties recourent aux médias pour tenir des discours de



démoralisation, de frustration, de désespoir et d'incitation à la «harga» à travers des messages creux incitant à l'aventure et la mort», a averti le ministre qui a appelé «ces parties à cesser de mettre en péril la vie des jeunes».

Moussa O.

Douanes Saisie de 1305 kg de cocaïne et plus de 4 millions d'euros en 2018

Les Douanes algériennes ont saisi, durant l'année 2018 à travers les différents postes frontaliers, et en coordination avec l'ensemble des corps de la sécurité, 1305 kg de cocaïne et plus de 4 millions d'euros, selon un film documentaire diffusé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Douane, célébrée dans la wilaya de Blida. Dans le cadre de sa lutte contre la drogue, tous types confondus, les services des Douanes ont mis en échec des tentatives de trafic d'importantes quantités soldées par la saisie de 1305 kg de cocaïne, 1985 kg de kif traité, 123 250 comprimés psychotropes, 30 898 cartouches de cigarettes, 168 550 litres d'essence, 36 munitions et 14 fusils de chasse. Quant aux infractions rela-

tives au change et au mouvement des capitaux, les services douaniers ont opéré la saisie de 4,5 millions d'euros, 43.600 USA et 9.445.000 DA. Selon le bilan donné dans ce documentaire, les mêmes services ont arrêté 7225 personnes impliquées dans des activités de trafic et de fraude et saisi 904 moyens utilisés. La valeur des saisies opérées est estimée à 1026 milliards de dinars, soit une augmentation supérieure de 2% par rapport à 2017. En vue d'encourager les agents et cadres douaniers à redoubler d'efforts, il a été procédé, aujourd'hui et pour la première fois, à l'octroi d'indemnités à leur profit en récompense des opérations de qualité menées dans le cadre de la prévention contre les crimes écono-

miques, conformément aux dispositions de l'article 5 du décret exécutif 03-36 du 3 novembre 2003, portant application des dispositions de l'article 302 du code des Douanes. Dans le cadre des festivités officielles de la Journée internationale de la Douane, il a été procédé à la remise de la médaille de mérite décernée par l'Organisation mondiale des douanes (OMD), en sus de primes aux différentes équipes ayant réalisé des opérations de qualité, à l'instar de la brigade relevant de la Direction régionale des douanes de Tébessa, qui a saisi 4000 caméras de surveillance. Lors de cette cérémonie, la brigade relevant de la Direction régionale des Douanes d'Alger extérieure a été honorée pour la saisie de plus d'un million

d'euros ainsi que celle de la Direction régionale des douanes de Tébessa pour la même saisie (un million d'euro) au niveau de poste frontalier de Btita et celle relevant de la Direction régionale des douanes de Laghouat pour la saisie de plus de 189 kg de drogue. Présidée par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, la cérémonie de célébration de la Journée internationale des Douanes a eu lieu en présence du directeur général des Douanes, Farouk Bahamid, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati et du secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

M. O.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ouargla

Daira d'El Hadjira

Commune d'El Alia

Nif du service contractant : 098530209099308

Avis d'attribution provisoire

Le président de l'APC de la commune d'El Alia wilaya de Ouargla, Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation du projet suivant : Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires en lots pour l'exercice 2019

Lot 01 : denrées alimentaires et pain

Que le marché est provisoirement attribué au soumissionnaire :

Nom du soumissionnaire	Montant (da)	Motif du choix	NIF du soumissionnaire
Tedjini Abd El Kader alimentation générale (épicerie)	4.266.650.00 da	Offre moins disante	194330200250839

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leurs offres doivent contacter le service contractant dans un délai de 03 jours à compter de la date de parution du présent avis

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès du président de la commission des marchés de la commune dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 28/01/2019

Anep : 1916 002 190

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ouargla

Daïra d'El Hadjira

Commune d'El Alia

NIF du service contractant : 098530209099308

Avis d'attribution provisoire

Le président de l'apc de la commune d'El Alia wilaya de Ouargla Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 portant réglementation des marchés publics. Modifié et complété informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation du projet suivant :

Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires en lots pour l'année 2019

Lot n 03 : viandes rouges et blanches et œufs

Que le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Nom du soumissionnaire	Montant(DA)	Motif d'attribution	Numéro fiscal du soumissionnaire
Commerce de détail de légumes et fruits Kadri Amel	2.535.000.00 Da	Offre moins disante	299230010056729

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de leurs offres doivent contacter le service contractant dans un délai de 03 jours, à compter de la parution du présent avis.

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de 10 jours, à compter de la parution du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 28/01/2019

Anep : 1916 002 195

Sudoku

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1		9	10	7	7	1		
5	1	6	5		3	5	2	1	7	3	1	12	7		
2			13	10	9	1	7	10	2	3	6	5		11	
1	8	2	7	10	14	1			1	9	13	6	11	1	
7	1	8	2	6		8	10	3	8	3			12	2	
3	13			15		7	3	5		4		8	3	13	6
5			2	7	10	3	5	10	5	2			3	13	13
1	11	10	3	8	8	1			6		9	3			6
7	3	8	1	1			16	10	3	7	1			10	4
	17	16			11	13	1	12	7	1			11	13	3
1			10	9	2	10	5	2			9	10	8	1	1
16	6	5	6	3			2	1	7	7	6	3	7		
8	12	3	8	8	1			13	3	1	12			2	10
	2	1			1	2	9		18	1	2	2	1		8

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE

HACHIS
JOUeuse
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

E R E G A T E P
R J O U E U S E
E S I H C A H R
G D E L U D E E
R O I M E S P I
E S E V S L L C
V S B A A A A R
I A O C C G Q E
D R I U E C U M
C D D A R D E E
E D U A H C E S

E G R O G E D B
E T T O R A C E
D E C H U E N R
P S L O E I A E
E E U U D N G T
N U M R O A E P
D E A B Y F R M
R J L E R P E O
E I E L S U A D
E F F R O I M P
E E S O P P O E

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE

EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUEE

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT ABANDONNER (... A)	FRUITS DU POTAGER ZÉRO I	ESTROPIÉ PLUS VÊTU	BRONZÉ, HÂLE BIZARRES	FATI- GANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE HABILETÉ	FAIT UNE ISOLATION
AGITÉES CONFONDIT, MÉLANGEA				LE PMU ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT		COMMUN RIVIÈRE SUISSE			
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE		MALADIE DE PEAU JUVÉNILE		
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME ROULA, TROMPA	ÉTUIS RIGIDES				CHOISI À NOUVEAU
		IMBU DE SOI-MÊME		CLEF POUR ALI BABA	TERMINAI- SON DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES UN AVARE FAMILIER			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN MARITIME		
		PISTES DE TORÉADORS CHANCE, AVANTAGE			AUTRE NOM POUR RÂ AMEUBLIS LE SOL	
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE GLACER	
			CRIÉ À LA NAISSANCE CARNATION DU VISAGE			ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE INSTRUITE		M		ÉPOQUE DE LA REPRO- DUCTION
		IL SOIGNE DES BÊTES GRIMACE				
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE PERDIT			OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU	
		ALCOOL FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		BAISER ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBU- TEUR DE LETTRES				SANS RIEN SUR ELLE	ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE	CRÊPE EN ORIENT MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPI- RATION	
				OBSERVENT		

Solutions

Mots codés

ASSISSE
PUPPIE
NONNETTE
OUI
CLEFTOMANE
ASILE
BLANGIER
TASPERSEURS
SOLE
ECULE
RIEUSE
UT
OSE
CARRIERE

Mots fléchés

RAINT
S
TIRAGE
LEGO
PAR
GIG
REPER
ST
ET
N
BEN
AN
TAS
LO
TES
EC
RO
FET
S

Sudoku

132	645	789
965	871	342
478	239	165
653	498	217
294	716	583
781	352	694
529	167	438
317	584	926
846	923	751



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Mawid Maa El Qadar
10h00 : Ikhoua El Dadha'e
10h25 : Si Chérif le Shérif
11h00 : Canal Foot en direct
12h00 : Journal en français
12h25 : Santé Mag

12h50 : Faress Ahlami
14h05 : Hob Fi Qafasse El Itihame
14h45 : Dda Chérif
16h25 : Astro Boy
16h50 : 52 Chrono en direct
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Radjeli Chef

19h00 : Journal en français
20h00 : Journal du 20 h
20h45 : Émission sple
21h45 : Grève des 8 jours
22h35 : 52 Chrono
23h40 : Festival de la musique andalouse



23h10 : New York Unité Spéciale

L'équipe est appelée dans un square où une fillette d'un an a été enlevée en échappant quelques secondes à la surveillance de ses parents. Les enquêteurs recherchent un 1^{er} suspect qui a été vu plusieurs fois dans cette aire de jeu. Mais leurs soupçons se portent finalement sur une femme...



20h55 : Les enfants du silence

Professeur bardé de diplômes, James Leeds enseigne pour les sourds et les malentendants. Il est nommé à la Governor Kitbridge School, un établissement spécialisé de la Nouvelle-Angleterre. Usant de méthodes peu conventionnelles, il gagne vite l'affection des élèves qui font des progrès étonnants...



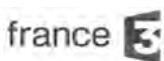
21h00 : Appels d'urgence

Devant répondre en grande partie à des appels concernant des accidents vasculaires cérébraux ou des détresses respiratoires, les équipes d'intervention du Samu de Metz, dans le département de la Moselle, sont très bien organisées. Les urgentistes disposent...



21h00 : Espion (s)

Vincent a préféré une vie marginale plutôt que la voie royale que lui ouvraient ses études. Il travaille à Roissy, à la surveillance des bagages, commettant de petits larcins. Alors qu'il fouille un bagage diplomatique, son collègue Gérard est tué dans une explosion...



21h05 : Invincible

Pendant la Seconde Guerre mondiale, en plein Pacifique, Louis Zamperini et ses frères d'armes sont dans un bombardier pris sous le feu ennemi. Le jeune homme se souvient de son enfance turbulente dans la petite ville de Torrence, en Californie, puis de ses exploits sportifs, qui conduiront ce fils d'immigrés italiens aux jeux Olympiques de Berlin en 1936. Mais pour l'heure, Louis,...



21h05 : Le dernier rempart

Ray Owens a longtemps travaillé au sein de la police de Los Angeles, jusqu'à ce qu'un événement tragique l'amène à quitter le LAPD et la région. Depuis quelques années, il est le shérif de la très tranquille ville de Sommerton Junction, à la frontière américano-mexicaine. Un jour, il remarque deux camionneurs au comportement...



20h40 : Souviens-toi... l'été dernier

Le soir de la fête nationale américaine, Julie James, Ray Bronson, Barry Cox et Helen Shivers prennent la route malgré leur état d'ébriété et renversent un piéton. L'homme, un pêcheur, meurt sur le coup. Les jeunes gens cèdent à la panique et font disparaître le corps. Un an plus tard, ils reçoivent des lettres anonymes...



20h55 : Les triplettes de Belleville

Orphelin, Champion est élevé par sa grand-mère, madame Souza. La vieille dame a remarqué la passion du gamin pour la bicyclette. Au fil des ans, elle le soumet à un entraînement intensif et le moment venu, Champion est fin prêt pour participer à son 1^{er} Tour de France. Mais au cours d'une étape, il est enlevé par deux inquiétants...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger
021 50 91 91
- Ahmed Ben Bella - Oran
041 59 10 77
- Mohamed Boudiaf - Constantine
031 81 01 24

- Rabah Bitat - Annaba
038 52 01 59
- Mostepha Ben Boulaid - Batna
023 77 01 10
- 8 Mai 1945 - Sétif
0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Algerian Olympic and Sports Awards - 4^e édition Riyad Mahrez et Lamya Matoub sacrés

Le footballeur, Ryad Mahrez, et la karatéka, Lamya Matoub, sont les heureux lauréats de la 4^e édition des Algerian Olympic and Sports Awards, organisée, samedi soir, à l'hôtel Sheraton d'Alger, par le Comité olympique et sportif algérien (COA) pour récompenser les meilleurs athlètes algériens de l'année.

Les deux lauréats étaient absents à cette cérémonie, car retenus actuellement par leurs obligations professionnelles : Mahrez étant avec son club anglais de Manchester City alors que Matoub dispute actuellement une compétition internationale à Paris (France). C'est donc le président de la Fédération algérienne de Karaté Do, Slimane Mesdoui, qui a reçu le trophée au nom de Lamya Matoub, alors que celui de Mahrez a été récupéré par son frère, Wassim, venu le représenter pendant cette cérémonie, marquée par la présence de plusieurs personnalités sportives et politiques. Outre Mahrez et Matoub, plusieurs autres sportifs algériens, qui ont brillé de mille feux pendant l'année 2018 ont été primés lors de cette cérémonie, à commencer par les «Espoirs» qui étaient au nombre de cinq, dont deux boxeurs et deux spécialistes en athlétisme. Chez les boxeurs, il



s'agit de Mohamed Amine Hacid et Farid Douibi, alors qu'en athlétisme, ce sont Loubna Benhadja et Mohamed Gouamed

qui ont été distingués, tout comme le lutteur Farid Benferdjallah. Les athlètes de handi-sport n'ont pas été oubliés, puisque deux d'entre eux ont été primés lors de cette même cérémonie, à savoir les judokas Sid Ali Lamri et Ishak Ould Kouider. Le COA a récompensé d'autres figures importantes du sport national, dont deux à titre posthume, en l'occurrence Mustapha Mabed (Judo) et Tahar Benferhat (Football), au moment où le handballeur Lounès Amara a été honoré pour l'ensemble de sa carrière. En parallèle de cette cérémonie, plusieurs titres «spéciaux», ont été décernés, à commencer par le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, pour son soutien indéfectible au sport et à la jeunesse. Le président du COA, Mustapha Berraf, a été également récompensé par le mouvement sportif algérien, pour son engagement dans la promotion du sport et de la jeunesse. Parmi les importantes personnalités qui ont honoré de leur présence cette cérémonie, figuraient le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, son homologue de la Communication, Djamel Kaouane, le wali d'Alger Abdelkader Zoukh, et le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi.

Bilel C.

Déclarations :

Mohamed Hattab (ministre de la Jeunesse et des Sports) :

«Au total, 1390 athlètes algériens ont été médaillés pendant l'année 2018, dont 226 pendant les Jeux Africains de la Jeunesse qui ont été organisés au mois de juillet dernier à Alger. Cela prouve que la politique prônée par l'Etat algérien commence à porter ses fruits, notamment, son choix d'investir aussi bien dans la jeunesse que dans les différents moyens pédagogiques. Avant, l'Algérie ne disposait que de 1317 infrastructures sportives, mais avec les différents investissements qui ont été faits dernièrement, ce nombre est passé à 7396 établissements sportifs, ce qui représente une hausse significative. L'Etat a décidé aussi de débloquer un budget de 400 milliards pour permettre aux athlètes d'élite de se préparer dans les meilleures conditions possibles et augmenter ainsi leurs chances de performance lors des importantes échéances à venir».

Kheïreddine Zetchi (président de la Fédération algérienne de football) :

«Je suis très heureux que ce soit un footballeur qui a remporté le prix du meilleur sportif algérien pour l'année 2018. Ce qui n'était pas très évident, car même dans les autres disciplines, certains athlètes ont réalisé de grands exploits. A mon avis, cela ne fait que donner plus de mérite à Mahrez d'avoir été le lauréat de cette 4^e édition des Algerian Olympic and Sports Awards. Tout ce que j'espère à présent, c'est qu'il garde la forme qu'on lui connaît et qu'il sera avec nous, dès le mois de mai prochain, pour commencer à préparer la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), où nous souhaitons le voir apporter un plus à notre sélection».

Championnat d'Algérie de lutte seniors Les athlètes du CREPESM se distinguent

Les athlètes du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun se sont distingués lors des épreuves du championnat d'Algérie de lutte seniors (messieurs et dames), organisées vendredi et samedi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Les années passent et se ressemblent pour les athlètes du Crepsm de Ben Aknoun qui ont, une nouvelle fois, raflé un total 13 médailles d'or (6 en lutte gréco-romaine et 7 en lutte libre), suivis des lutteurs de la ligue d'Alger avec 5 médailles (3 médailles d'or en lutte gréco-romaine et 2 en lutte libre). La ligue de Blida a pris la 3^e place en lutte libre, alors que la Ligue de Biskra a créé la surprise en prenant la 3^e place en lutte gréco-romaine. Dans la spécialité gréco-romaine, les lutteurs du CREPESM de Ben Aknoun, ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie grâce à la présence des athlètes de la sélection nationale à ce premier rendez-vous de la saison sportive 2018-2019. En lutte libre, la concurrence a été très rude avec les représentants de la ligue d'Alger, habitués à rafler les premières places dans cette spécialité, mais cette fois-ci, les militaires ont su revenir dans cette 2^e journée en remportant les quatre finales inscrites dans ce style. «Je pense que ce n'est nullement une surprise de remporter ce championnat national Seniors, la première compétition de l'année, mais la préparation de nos lutteurs ne s'est jamais arrêtée que ce soit avec les militaires ou à travers les stages organisés par la fédération en Algérie et à l'étranger. Nous avons confirmé notre suprématie en lutte gréco-romaine, mais également en lutte libre.

Il ne faut pas oublier les moyens humains et financiers mis à notre disposition par les responsables du sport militaire», a confié Benrahmoun Mohamed, l'infatigable entraîneur, toujours à la tête de cette équipe du Crepsm. Pour le directeur technique national (DTN), Haoues Idriss, le niveau technique de ce championnat a été «bon» avec la bonne prestation des lutteurs de la sélection algérienne de seniors. «Certains combats ont été d'un niveau excellent, notamment la finale entre Boudjemline Akrem et Moumen Amar dans la catégorie des 77 kg. C'est une belle opportunité pour les staffs techniques nationaux de découvrir de nouveaux noms susceptibles de porter les couleurs nationales. Nous avons également signalé la présence de beaucoup d'athlètes juniors», a-t-il ajouté. Chez les dames, de l'avis des entraîneurs présents, le niveau technique a été considéré «acceptable voire moyen dans quelques catégories de poids et cela revient, selon eux, au manque de préparation dans leurs clubs respectifs, mais aussi à la présence d'un réservoir non négligeable chez les juniors dont le championnat aura lieu prochainement. La première place est revenue à la Ligue d'Alger (135 points), devant la Ligue de Béjaïa (120 pts) et la Ligue de Bouira (85 pts). Deux-cent-soixante-dix-neuf (279) athlètes de 15 ligues ont pris part au championnat national de lutte senior (messieurs et dames). Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des enveloppes financières, diplômes et médailles, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la société civile et militaire.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ouargla

Daira d'El Hadjira

Commune d'El Alia

Nif du service contractant : 098530209099308

Avis d'attribution provisoire

Le président de l'APC de la commune d'El Alia wilaya de Ouargla, Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation du projet suivant : Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires en lots pour l'exercice 2019

Lot 04 : lait et dérivés

Que le marché est provisoirement attribué au soumissionnaire :

Nom du soumissionnaire	Montant (da)	Motif du choix	NIF du soumissionnaire
Commerce en détail de l'alimentation générale (épicerie) Tedjini Abd El Kader	3.230.000.00 da	Offre moins disante	194330200250839

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leurs offres doivent contacter le service contractant dans un délai de 03 jours à compter de la parution du présent avis.

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès du président de la commission des marchés de la commune dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Ligue 1 Mobilis - 19^e journée

L'USMA reprend le large, le PAC s'installe au pied du podium

L'USM Alger a repris le large en tête du championnat national de Ligue 1 à la faveur de sa victoire acquise à domicile face à la JS Saoura, ce samedi, pour le compte de la suite de la 19^e journée.

Pour sa part, le Paradou AC grimpe à la 4^e position grâce à son succès ramené de Médéa (0-1). L'élimination en 8^e de finale de la Coupe d'Algérie n'est plus que de l'histoire ancienne pour l'USM Alger.

Le leader du championnat a su tourner la page lors de la réception de la JS Saoura. Désavantagés par l'absence de leurs supporters, pour cause de huis clos, les Usmistes ont su surmonter cet handicap en réalisant l'essentiel en première mi-temps. Chafaï a été le premier à débloquent la situation en scorant à la 32^e minute, avant de voir son compère Zouari doubler la mise, dix minutes plus tard (42'). Ce succès permet aux Rouge et Noir de reprendre quatre points d'avance (40 pts) sur son poursuivant direct, à savoir la JS Kabylie.

Hold-up parfait du PAC

L'autre bonne opération du jour a été réalisée par le Paradou AC. Les Jaune et Bleu ont réalisé le hold-up parfait face à l'Olympic de Médéa (0-1). L'unique réalisation de cette partie est à mettre à l'actif de Boudaoui. La nouvelle pépite du PAC s'est illustrée

à la 75^e minute en donnant l'avantage à son équipe d'une frappe limpide des 20 mètres. Avec 27 unités à son compteur, le PAC rattrape le wagon de tête et s'installe, provisoirement, à la 4^e place du classement. Pour sa part, l'OM s'incline pour la 4^e fois de la saison chez lui et reste à la 10^e position (22 pts).

ESS-MCA reporté

A l'image du match DRB Tadjenanet-CR Belouizdad, devant avoir lieu vendredi, la rencontre ES Sétif-MC Alger a été ajournée à une date ultérieure en raison des fortes chutes de neiges qui se sont abattues sur les Hauts-Plateaux à l'instar des autres régions du pays.

La JSK et le MCO accrochés

Vendredi, la JS Kabylie et le MC Oran ont été contraints au partage des points. Les Canaris ont été tenus en échec par l'AS Aïn M'lila (1-1), alors que les Hamraoua ont été accrochés par l'USM Bel Abbès (2-2).

Bessa N.



Ligue 2 Mobilis - 19^e journée

L'ASO Chlef accrochée, le NC Magra nouveau leader



L'ASO Chlef accrochée, samedi, sur sa pelouse par l'Amel Bou Saâda (2-2) lors de la 19^e journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 2 Mobilis, a perdu le fauteuil de leader au profit du nouveau promu le NC Magra qui s'est imposé, vendredi, devant l'US Biskra (3-1). A la faveur de sa victoire, obtenue grâce aux buts de Ziouach

(23'), Hamiti (72') et l'incontournable Mezouani (90'+3), le NC Magra (35 points) compte un point d'avance sur l'ASO Chlef (34 pts) et quatre points sur le MC Eulma et le WA Tlemcen. Les deux autres matchs de la 19^e journée disputés ce samedi ont enregistré les victoires de la JSM Béjaïa devant l'USM Annaba et l'USM El Harrach

devant le RC Relizane sur le même score de 1 à 0. Malgré cette victoire obtenue grâce au but de Mohamed Ezzemani (81'), l'USM El Harrach reste scotchée à la 13^e place du classement avec 20 points, alors que le RC Relizane qui rate l'occasion de se rapprocher du podium, occupe la 5^e place avec 30 points. De son côté, la JSM Béjaïa rejoint son adversaire du jour à la 6^e place avec 27 points au compteur à égalité avec l'Amel Bou Saâda. Dans le haut du classement, le MC El Eulma enchaîne les contre-performances, en essuyant une 3^e défaite consécutive, face à l'ES Mostaganem (0-2), mais conserve la 3^e place avec 31 points en compagnie du WAT. Après cette nouvelle défaite, la direction du MC El Eulma a décidé de se séparer de son entraîneur tunisien Wajdi Saïd et a entamé des pourparlers avec Youcef Bouzidi. De son côté, la JSM Skikda a rebondi après la défaite de la semaine dernière face à RC Relizane (0-1), en décrochant une 3^e victoire en quatre matchs, face à la coriace équipe du WA Tlemcen (2-0). Avec cette victoire, les Skikdis (25 points) se retrouvent à six points du podium. Dans le duel des mal-classés, l'USM Blida et le RC Kouba se sont neutralisés (1-1). Ce nul n'arrange aucune des deux équipes qui restent scotchées dans le bas du tableau, alors que le MC Saïda vainqueur contre l'ASM Oran (1-0), s'est donné un peu d'air en remontant à la 12^e place avec 22 points.

ASM Oran

M'dina J'dida dans le creux de la vague

L'exploit n'a pas eu lieu pour l'ASMO à Saïda. La défaite concédée face au MCS, la deuxième consécutive, a réellement hypothéqué ses chances de maintien. Ainsi donc, la situation s'est aggravée pour les Vert et Blanc au grand dam de leurs fans. A 11 encablures de la fin du championnat, l'ASMO s'est mise dans un sacré pétrin. Comment en est-on arrivé là ? Ce qui se trame à l'intérieur du club n'incite guère à l'optimisme pour un éventuel sauvetage de l'équipe. Une source proche nous a confirmé qu'il y a une réelle volonté de la part de la direction pour mettre fin à la collaboration de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani qui est, selon certains dirigeants, le responsable de ce désastre. D'autres pointent du doigt accusateur le manager Seddik Abdenour pour justifier cette situation. La réalité du terrain montre, si besoin, que les divergences existent bel et bien dans la maison asémiste. Le coach Slimani crie haut et fort que l'équipe a un déficit en matière d'attaquants. «Mais, c'est lui et le manager qui ont effectué le

recrutement du mercato hivernal», avoue un dirigeant. A cet effet, trois nouveaux éléments ont été engagés, Tameur (ex-CRBAO), Djafaili (ex-RCB), Ensaâd (ex-RCK), Benbelkacem (ex-CAB), mais ces derniers semblent limités et ne confirment pas leur statut de recrues. Cette opération n'a pas été étudiée. Comment peut-on prétendre engager des joueurs de l'Est, connus par leur football d'engagement, alors que l'ASMO est un club connu par sa philosophie de jeu technique et de virtuosité ? Slimani, lui, n'a pas manqué l'occasion de tirer sur Larbi Oumamar pour justifier les échecs. Cela a été conçu comme une fuite de responsabilité de l'entraîneur «du moment que le dirigeant incriminé a décidé de prendre du recul», nous a-t-on dit. Encore plus, nous avons appris qu'il y a un malaise profond entre les parties censées œuvrer dans la collégialité pour essayer de sauver le club. Mais comment peut-on y arriver dans des conditions pareilles ? Des joueurs qui sont convoqués par téléphone. Des joueurs, dont la plu-

part les nouveaux, qui «sautent» des séances d'entraînement pour se retrouver ensuite parmi les 18. Selon des indiscretions, nous avons appris que la direction aurait pris attache avec Hadj Menine pour un éventuel retour à la barre technique. Mais, là aussi, les avis divergent pour une raison d'intérêts. En tout cas, la sonnette d'alarme a été tirée depuis belle lurette, mais personne ne semble conscient du danger qui guette l'ASMO qui a un calendrier très difficile à négocier, avec deux sorties chez ses rivaux directs, l'USMH et le RCK, en plus les déplacements chez le MCEE, le WAT et l'USB entrecoupés par des réceptions de la JSMS, le NCM, l'USM An et l'ABS, plus deux derbies à Oran face à l'ESM et le RCR. A présent, c'est le suspense qui règne quant à l'avenir de l'entraîneur Slimani qui est contesté par les dirigeants. Côté dirigeants, les accusations fusent de partout en attendant la tenue d'une conférence de presse pour éclairer l'opinion publique sur la situation que traverse le club.

MC Saïda Les gars des Hauts-Plateaux s'éloignent de la zone dangereuse

A 11 étapes de l'épilogue, le championnat de Ligue 2 est entré dans une phase décisive où chaque point pèsera lourd lors du décompte final. Pour les trois tickets donnant droit à l'accession parmi l'élite, la bataille fait rage entre des postulants aussi nombreux que déterminés à décrocher la timbale. C'est que les écarts entre les équipes ne sont pas énormes, permettant bien des rêves à ces prétendants. En revanche, au bas du tableau, un fossé vient de se creuser, ce qui ressemble fort à une décantation dont les traîneurs risquent de faire les frais s'ils ne réagissent pas à temps. Pour le moment, l'USMB, le RCK et l'ASMO sont les plus menacés. Les observateurs les plus optimistes iront jusqu'à dire que ces clubs ne sont pas encore condamnés à la descente en DNA, car il reste tout de même 11 rencontres au terme desquelles des changements pourraient survenir. Il n'en demeure pas moins que ces trois équipes seraient bien inspirées de réagir au plus vite. S'il y a un club qui s'est ressaisi cette semaine, c'est le MCS qui, grâce à son précieux succès face à un rival direct, s'est éloigné de la zone dangereuse. Avec 22 points, les gars des Hauts-Plateaux ont à présent une marge de sécurité qu'ils doivent conforter pour conserver leur place dans ce palier où les problèmes financiers déterminent le parcours des équipes. Au sein du MCS, ce sont les mêmes difficultés rencontrées ailleurs. Plus grand spécialiste des nuls avec l'USMH, le Mouloudia ne possède pas de bons attaquants comme l'indique clairement le tableau. Car, ce n'est pas avec moins d'un but par match qu'une équipe pourrait jouer les premiers rôles. Nous sommes certains que les observateurs et les techniciens à Saïda ne nous contrediront pas à ce sujet. Il reste à souligner que pour le compte des prochaines journées, les Mouloudiens se déplaceront à Annaba pour y affronter l'USM An de Kamel Mouassa. En revanche, ils recevront ensuite le RCK, pour l'instant en fâcheuse position. Mais gare à tout excès de confiance !

EN

Tahrat blessé, une aubaine pour Mandi

Aïssa Mandi n'a pas joué face au Togo lors de la dernière sortie des Verts en éliminatoires de la CAN-2019. Le joueur du Betis Séville a dû déclarer forfait en raison d'une suspension pour cumul de cartons.

Cela avait profité à Djamel Belamri, qui a signé sa première titularisation avec les Verts par une prestation de patron dans la charnière centrale où il était associé à Mehdi Tahrat pour la première fois. Malgré cela, les deux hommes s'en sont sortis à merveille. Ils ont maîtrisé les attaquants togolais, notamment le colosse Adebayor. Ce que les deux hommes ont montré lors de ce match affirme que Belmadi tient sa charnière centrale, surtout que Mandi avait été aligné lors du match d'avant, face au Bénin, sur le flanc droit en profitant de l'absence d'Attal. Cependant, la blessure de Mehdi Tahrat pourrait être une aubaine au défenseur du Betis pour reprendre sa place. Surtout si le Lensois ne parvient pas à retrouver son niveau avant le mois de juin, date du début de la CAN. Une chose est sûre, la sélection nationale possède un élément très intéressant pour tout système de jeu défensif. Aïssa Mandi est une vraie plus-value dans l'échiquier de Djamel Belmadi. Mandi a joué 23 matches, toutes compétitions confondues et il a réussi une

passé décisive. Ces chiffres ne manquent pas d'attirer l'attention des recruteurs puisque deux cadors du football européen veulent l'engager dès cet hiver. Sous contrat au Betis Séville jusqu'en 2021, Mandi pourrait, néanmoins, partir si un club acquéreur peut payer la clause libératoire qui s'élève à 30 millions d'euros. L'Atletico Madrid, l'AS Rome, West Ham et Arsenal ne cachent pas leur intérêt pour le joueur algérien, mais son départ cet hiver risque d'être improbable. D'ailleurs, devant cet intérêt la direction du club andalou envisage de blinder son meilleur joueur de la phase aller en lui proposant une prolongation de contrat. C'est le meilleur moyen de barrer la route aux nombreux prétendants. Mais malgré les manœuvres des dirigeants du club andalou, l'Atletico Madrid ne semble pas décidé de lâcher. Le club madrilène est persuadé qu'il n'y a pas meilleur affaire que de recruter l'Algérien pour remplacer Diego Godin, qui devrait rejoindre l'Inter Milan l'été prochain.

Bessa N.



Manchester City

10^e passe de la saison pour Mahrez



Riyad Mahrez qui a de nouveau été titularisé en FA Cup, trois jours après l'avoir été en League Cup, a fait le plein de temps jeu et avec encore une fois une passe à son actif mais il n'a pas vraiment marqué de points face à ses concurrents Sterling et Sané. L'Algérien qui a joué sur la gauche, alors que Bernardo Silva occupait l'aile droite a bien réussi à mettre un adversaire par terre en début de match, mais n'a pas eu tellement d'influence sur le jeu contrairement au Portugais, mais surtout Jésus, Gundogan et De Bruyne. Mahrez s'est tout de même offert sa 10^e passe décisive de la saison en décalant de belle manière De Bruyne à la 61^e le troisième but, contribuant à la victoire 5-0 face à Burnley. Le N°26 est à la réception près du rond central d'un dégagement de Courtois, il joue en remise sur Gundogan qui lui redonne la balle, il transmet à Danilo qui décale Bernardo, ce dernier redonne à Mahrez qui se trouve dans l'axe à l'entrée de la surface, il pivote et décale le Belge sur la droite qui va placer une lourde frappe. Pour le reste, bien qu'il ne soit pas été totalement absent, il n'a pas non plus fait preuve d'une très grande implication.

Stade Rennais

Bensebaïni forfait, retour de Zeffane face à Paris

L'international algérien, Rami Bensebaïni, ne figurait pas avant-hier sur la liste des 18 joueurs convoqués pour le match face au Paris SG au Parc des princes. L'arrière gauche de 23 ans souffre toujours de la cuisse, depuis le match face à Guingamp, le 16 janvier, en Ligue 1 française. L'autre Algérien du Stade Rennais, Mehdi Zeffane, était quant à lui de retour dans l'effectif de Julien Stéphan, après l'absence lors du match de Coupe de France, la semaine dernière.

OGC Nice

Atal marque encore face à Nîmes

Pour sa 15^e titularisation seulement en Ligue 1 française, Youcef Atal a été égal à lui-même et inscrit déjà son 2^e but en championnat. C'est lui qui a débloqué le match face à Nîmes à l'Allianz Arena d'une frappe croisée du pied droit après avoir été décalé par Tameze (41'). Par la suite Nice a ajouté un 2^e grâce à son autre artiste, Allan Saint Maximin, en deuxième période (54'). Atal s'est offert aussi son enième petit-pont cette saison.

La piste Boudebouz définitivement écartée

La direction de l'OGC Nice a définitivement écarté la piste de l'international algérien, Ryad Boudebouz, lors de ce Mercato d'hiver selon, les déclarations du président niçois. Le premier responsable du Gym, Jean-Pierre Rivère, a déclaré : «Les arrivées avortées de Facundo Ferreyra et Ryad Boudebouz ? Oui il y a eu un veto. C'est à eux (les actionnaires) qu'il faut poser la question.». La situation de l'attaquant algérien du Réal Bétis semble délicate du côté de la Liga, cette sai-



son. Boudebouz n'a pris part qu'à 12 rencontres avec les Béticos, toutes compétitions confondues. Concernant l'arrière droit de Nice, Youcef Atal, le président a déclaré : «Des jeunes à développer, on a Atal... Il est important pour leur progression qu'il soit entouré de cadres.»

Galatasaray

Feghouli : «Finir champion comme la saison passée»

Auteur d'un très bon match, face à Goztepe (0-1) en Super Lig, l'attaquant algérien s'est exprimé à la fin de la rencontre. L'international algérien a déclaré : «Je suis très content de cette victoire. Nous rentrons chez nous avec trois points très importants d'un déplacement difficile», il a ajouté : «Avant le match, nous parlions entre nous d'une grande lutte pour cette rencontre. C'est ce qui s'est passé. En plus, il n'y avait pas un bon terrain pour jouer au football.» Le milieu de terrain de 29 ans a ajouté : «Je félicite tous mes coéquipiers, ils se sont battus jusqu'à la dernière minute. Je suis très heureux de jouer avec un groupe comme celui-ci.» Concernant les objectifs du club turc cette saison, Feghouli dira : «Comme ce fut le cas la saison dernière, nous avons la même ambition cette année, devenir champion.»

FC Porto

Le Bétis aussi s'intéresse à Brahimi

Les dirigeants du Bétis s'intéressent au profil de l'attaquant algérien des Dragons de Porto lors de ce Mercato d'hiver selon, la presse espagnole. La liste des clubs européens désirent s'offrir les services de l'international algérien, Yacine Brahimi, s'allonge de jour en jour. La situation de Brahimi avec le FC Porto ; fin de contrat en juin avec aucune prolongation en vue, attire les convoitises de plusieurs championnats, Liga, Serie A ainsi que Premier League. La direction portugaise semble, toutefois, avoir décidé de garder l'attaquant de 28 ans jusqu'à l'été prochain, même si cela voudrait dire aucune compensation financière pour le club.

Nottingham Forest

Guedioura passeur et buteur

Si Nottingham Forest a réussi à gagner aujourd'hui face à Wigan après trois défaite consécutives, c'est grâce au milieu international algérien Adlène Guedioura auteur d'une belle prestation cet après-midi. L'ancien joueur de Watford a montré un très beau visage aujourd'hui et il s'est montré dans les bons moments pour donner la victoire aux siens. Guedioura a d'abord offert une très belle passe décisive à son coéquipier Matthew Cach pour inscrire le deuxième but de Nottingham face à Wigan, donnant l'avantage à son équipe (48'), avant que le milieu Algérien ne frappe encore, au sens propre, à dix minutes de la fin pour envoyer un boulet de canon à ras de terre qui n'a laissé aucune chance au gardien (80'). Score final 3-1 pour Forest qui reste 9^e, à quatre points des Play-Offs.

Ohod

Le transfert de Zemmamouche tombé à l'eau

Alors qu'il était annoncé officiellement à Ohod selon nos informations et le site officiel de l'USM Alger, le transfert de Zemmamouche est finalement tombé à l'eau. Le portier de 33 ans qui n'était pas présent dans le groupe qui a disputé le match face à la JS Saoura, notamment pour finaliser son transfert à Ohod dans les prochains jours, a vu son transfert annulé après que les dirigeants d'Ohod eurent décidé d'opter pour un autre gardien jusqu'à la fin de saison. Rappelons que l'ancien international algérien a eu la même histoire avec l'autre club Saoudien Al Shabab la saison dernière.

Météo  Min Max	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
	9°/14°	9°/16°	3°/8°	4°/21°	8°/20°
Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:16	13:01	15:48	18:13	19:36

Présidentielle 2019

Une application web pour la vérification électronique de la carte d'électeur

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé un nouveau service, via son site web, permettant aux inscrits sur les listes électorales, de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent et ce, en prévision de la présidentielle du 18 avril prochain.

Lancé en concomitance avec la révision exceptionnelle des listes électorales, ce service permet de consulter toutes les informations relatives à la carte d'électeur comme le numéro de la carte et le centre ou le bureau de vote. Une fois entré à travers le lien: «electeur.interieur.gov.dz/electeurconsult», l'utilisateur est invité à introduire la wilaya et de la commune de résidence, le nom, le prénom et la date de naissance pour lancer l'opération de recherche suite à laquelle une fenêtre s'affichera comprenant toutes les informations inscrites sur la carte d'électeur dont les coordonnées, le numéro d'inscription et le numéro du bureau ou du centre de vote. De son côté, le ministre de l'Intérieur,

des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a indiqué sur sa page Facebook officielle, que ce service vise à permettre «connaître les bureaux de vote lors des rendez-vous électoraux». Il est à rappeler que l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales avait débuté mercredi passé et s'étalera jusqu'au 6 février prochain. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi, de 9h 00 à 16h30. Le nombre d'électeurs lors des dernières échéances organisées par l'Algérie (locales du 23 novembre 2017), était estimé de 22 883 772 électeurs.



Algérie - Royaume-Uni

Mustapha Lahbiri et Barry Lowen s'entretiennent



Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le colonel Mustapha Lahbiri a reçu, hier, à Alger l'ambassadeur du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord à Alger, Barry Lowen, avec lequel il a passé en revue les mécanismes de coopération entre les polices des deux pays et les perspectives de leur renforcement, ainsi que d'autres questions d'intérêt commun et les moyens de renforcement de l'échange d'expériences et d'expertises scientifiques et opérationnelles. Pour sa part, l'ambassadeur britannique a salué les efforts du Commandement de la Sûreté nationale visant «le renforcement des fondements de la coopération entre les différents corps de police et les acquis réalisés par la police algérienne aux niveaux régional et international».

Coopération algéro-française dans le domaine judiciaire

Une convention relative à l'extradition de criminels signée

Une nouvelle convention relative à l'extradition de criminels entre l'Algérie et la France a été signée, ce dimanche, à Alger, par le ministre de la Justice garde des Sceaux Tayeb Louh et son homologue française, Nicole Belloubet.

La signature de cette convention intervient dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la France, notamment suite à l'entrée en vigueur en mai dernier de la

nouvelle convention de la coopération judiciaire en matière pénale.

Cette convention permettra une «fluidité dans les échanges et une facilité dans la mise en œuvre de certaines demandes d'extradition de criminels, dans le respect des principes fondamentaux des deux pays», d'autant que «la France considère l'Algérie comme étant un partenaire stratégique en ce qui concerne les échanges

en matière de lutte contre le terrorisme et le volet civil».

Nicole Belloubet a entamé, ce dimanche une visite de deux jours en Algérie à l'invitation de son homologue, Tayeb Louh, avec lequel elle aura des entretiens sur différents aspects de la coopération judiciaire entre les deux pays. Elle rencontrera également différents acteurs dans le système judiciaire algérien.

Service national

La régularisation de la situation des citoyens âgés de 30 ans et plus se poursuit dans de bonnes conditions

La régularisation de la situation des citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014 vis-à-vis du service national se poursuit dans de bonnes conditions. «Le ministère de la Défense nationale informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par le président

de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions.

A ce titre et depuis le début de cette opération jusqu'au 31 décembre 2018, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à 259 485 citoyens, dont 3667 résidant à l'étranger», précise la même source. Dans le cadre de ces mêmes mesures, 885 279 retardataires des classes

antérieures à l'année 2014 ont également été régularisés pendant cette même période». Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des citoyens que «les centres du service national, à travers tout le territoire national, continueront à recevoir et à prendre en charge, avec toute la célérité requise, les personnes concernées, afin de pérenniser les actions entreprises dans ce domaine».

Secrétariat du FFS

Hadj Djillani reconduit

L'Instance présidentielle du FFS a procédé à un remaniement partiel de son secrétariat national à l'issue de son conseil national tenu ce week-end, indique, ce dimanche, un communiqué du parti. Ce remaniement s'est effectué en vertu de l'article 54 des statuts du parti qui stipule que «le premier secrétaire et son secrétariat sont responsables devant l'Instance présidentielle. Cette dernière peut mettre fin à leur fonction, comme elle peut effectuer un remaniement partiel dans sa composition». Principal fait notable : le premier secrétaire, Mohamed Hadj Djillani a été reconduit dans ses fonctions, confirmant ainsi la confiance qu'il jouit auprès de l'instance. Selon certaines indiscretions, un membre de l'instance, présent au conseil national a demandé, en vain, le changement du premier secrétaire, la décision revenant à la majorité des membres de l'instance. Parmi les partants figure, notamment, Farid Bouaziz, l'ancien fédéral de Tizi-Ouzou. Quant aux changements opérés, il y a, notamment, la nomination de Sadek Slimani, chef de groupe parlementaire en qualité de secrétaire à l'action parlementaire.

Aussi, les anciens premiers secrétaires, Ahmed Djedai et Abdelmalek Bouchafa, demeurent conseillers du premier secrétaire, tandis que l'ex-député Dalila Taleb est déléguée auprès du Premier secrétaire chargée à l'international. Par ailleurs, le FFS dont la principale résolution est de mener un boycott «actif et massif» de la prochaine élection présidentielle, a décidé, dans le cadre de l'agenda organique, de tenir la convention thématique au mois de mars prochain, alors que la conférence d'audit démocratique est fixée pour le mois de juillet prochain.



Santé

Les migrants africains atteints du sida en Algérie sont pris en charge gratuitement et aux normes internationales

Les participants à une conférence internationale d'inféctiologie, tenue, ce samedi, à Oran, ont affirmé que la prise en charge en Algérie des migrants africains atteints du sida se fait gratuitement et suivant les normes en vigueur dans le monde. Les migrants africains souffrant du sida sont pris en charge gratuitement, a assuré le chef du service infectieux à Tamanrasset en marge de cette conférence

ayant pour thème les maladies infectieuses au XXI^e siècle. Le Dr Iliès Akhamouk a souligné que le tiers des malades pris en charge au niveau des centres de dépistage référentiels (CDR) de Tamanrasset et Aïn Salah sont des Africains de 13 nationalités, signalant que 195 ressortissants africains vivent avec le VIH sur 736 cas accueillis de 2003 à 2018 à Tamanrasset. «Nous œuvrons à intensifier, avec le mouve-

ment associatif, la sensibilisation des ressortissants africains sur le sida et à mettre en place un guide linguistique médical pour faciliter la communication entre le médecin et le malade», a-t-il souligné. Lors de cette rencontre, organisée par la Société algérienne d'inféctiologie, le Dr Iliès Akhamouk a animé une communication, abordant la prise en charge des migrants vivants avec le VIH au CDR de

Tamanrasset. Une communication sur la prévention et la prise en charge des femmes émigrées et leurs enfants à Oran, a été animée par le Dr Tadjeddine Abdelaziz d'Oran. Le programme a comporté une série de communications traitant d'expériences d'autres pays dans le domaine de la prise en charge du Sida et de sujets ayant trait à l'hépatite virale et à l'hygiène en milieu hospitalier, entre autres.

